Arabesques

N° 44 octobre - novembre - décembre 2006

20 Pleins feux sur… l'EFA

L'École française d'Athènes

État de collections

Les « ressources continues » en question(s)

abes
agence bibliographique de l'enseignement supérieur

3 Éditorial

20 *Pleins feux sur… l'EFA*
L'École française d'Athènes
Catherine Pottet-De Boel

Couverture
Bâtiment principal de l'EFA avec la bibliothèque au centre
Crédit photo : Philippe Collet
philippe.collet@efa.fr

22 Chiffres-clés du Sudoc

23 L'ABES en Suisse

Dossier

État de collections

Les « ressources continues » en question(s)

4 **Périodiques en bibliothèque**
François Cavalier

Acquérir ?

4 **COUPERIN**
Pierre Carbone et Geneviève Gourdet

7 **CAREL**
Isabelle Antonutti

Traiter ?

8 **Catalogage des ressources continues**
Universalité : oui, « mondialisation » : non !
Christian Chabillon & Caroline Rogier

9 **Tour d'horizon de l'ISSN**
Frédérique Flamerie de Lachapelle & Alain Roucolle

11 **Le réseau du Sudoc-PS**
Christine Fleury et Laurent Piquemal

11 **Quarante-huit heures de la vie d'un CR**
Catherine Gandois

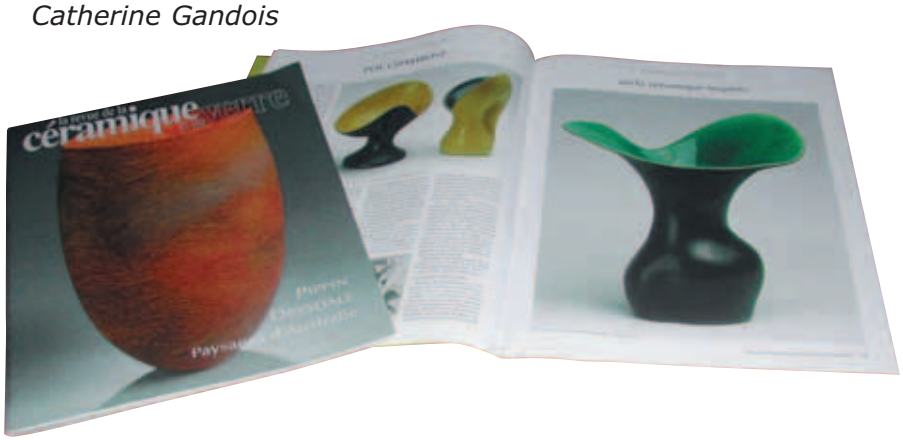

La revue de la céramique et du verre n° 131 et 141 (voir une et p.11 à 13)
© SCD de l'Université de Limoges

14 **Espéranto**
Hervé Petit

Valoriser ?

15 **Gérer des périodiques en BU et en BM Un même métier ?**
Propos recueillis par Josiane Faïta-Hugues et Laurent Piquemal

18 **À l'IUFM de Montpellier**
Anne Coubès

Couverture
Des revues très lues à l'IUFM

Revues éditées par le CNDP

Éditorial

Une récente étude fournit des indications précieuses sur la perception des bibliothèques par les étudiants*.

Menée dans six pays anglophones (Australie, Canada, Inde, Singapour, Royaume-Uni, États-Unis), elle dresse un constat sans surprise sur bien des points mais ménage toutefois quelques chocs : certes la plupart des étudiants fréquentent assidûment leur bibliothèque, en apprécient les collections, les services, les locaux, la disponibilité du personnel ainsi que l'offre croissante de collections numériques. Mais l'étude souligne l'écart croissant entre les services proposés par les bibliothèques, d'une part, et les attitudes et pratiques des étudiants, d'autre part. Avec trois types d'attentes : le libre service, la satisfaction de leurs besoins documentaires et l'absence de rupture dans la chaîne de fourniture de l'information, ce que l'anglais exprime de façon beaucoup plus imagée par le mot « seamlessness » (absence de couture).

Un choc : 89 % des étudiants commencent leurs recherches par un moteur de recherche… et seulement 2 % par le site web de leur bibliothèque. Si 48 % finissent pas cliquer sur le site de leur bibliothèque, ils sont seulement 10 % à juger que ce dernier fournit une réponse satisfaisante à leurs attentes.
Deuxième surprise : face à l'avalanche d'information et à la concurrence des grands moteurs de recherche, les bibliothèques se prévalent de fournir une information fiable et ordonnée à leurs utilisateurs. Or l'enquête révèle qu'en matière de fiabilité, les étudiants placent en tête Google (96 %) suivi par les bibliothèques à égalité avec Yahoo (84 %).
Un motif de satisfaction, toutefois, sur les produits offerts par les bibliothèques puisque seuls 2 % des étudiants portent un regard négatif sur les catalogues en ligne.
Ces résultats doivent, certes, être relativisés puisque seuls ont été interrogés des étudiants de « colleges » (L1 à L3) et non des étudiants engagés dans des cursus de recherche. Mais l'enquête confirme que les bibliothèques n'ont plus le monopole de la fourniture d'information et que leurs outils traditionnels, en premier lieu le catalogue, ne constituent plus le vecteur privilégié d'accès à l'information.

Face à ce constat, qui n'est pas une réelle surprise, les BU travaillent à faire évoluer leurs systèmes d'information et à créer des outils centrés sur l'utilisateur, en s'inspirant au besoin du meilleur des moteurs de recherche commerciaux.
L'ABES ne reste pas non plus inactive et s'attache à inventer, innover, investir pour faire évoluer le Sudoc, lui donner plus de visibilité et développer des outils et services répondant aux attentes des bibliothèques et de la communauté universitaire. C'est la vocation d'*Arabesques* de vous tenir informés de ces évolutions, fruits d'un dialogue suivi avec les bibliothèques.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

* *College students' perceptions of libraries and information resources,* OCLC, 2006

Périodiques en bibliothèque

On connaît bien, depuis le XVIIe siècle, le rôle des périodiques dans l'établissement, le développement et la diffusion de la pensée scientifique. La croissance des titres encore avérée ces dernières années, atteste de leur fonction majeure dans le dispositif global de la communication scientifique. Les longues travées de périodiques imprimés chargeant les rayonnages de nos bibliothèques matérialisent ainsi ce *« Monde 3 »* dont parle Karl POPPER*, monde des contenus de pensée objectifs et objectivés, monde de la connaissance, des procédures, des savoir-faire et des outils heuristiques.

Objets particuliers de l'attention des chercheurs, qui en multipliaient les exemplaires dans leurs laboratoires et bibliothèques d'unités au grand dam de la communauté bibliothécaire, les périodiques ont longtemps fidélisé la fréquentation de ces publics dans les bibliothèques universitaires. Mais aujourd'hui, ces vecteurs du *3e monde* sont largement dématérialisés et peuplent l'espace du web, assortis de puissants engins de recherche associant à leurs contenus les services de la lecture à l'écran connectée à un foisonnement d'autres textes, données et schémas. Le processus d'élaboration de la science en est transformé et la communication scientifique profite de ces nouveaux canaux pour gagner en rapidité dans l'échange d'informations.

Que restera-t-il de nos collections dans un univers dématérialisé ?

La question est d'autant plus pertinente que les modes d'archivage numérique à long terme, lourds et coûteux, s'améliorent et se fiabilisent. La conservation du papier, quant à elle, gagnerait à être aujourd'hui pensée de manière systématique au niveau du réseau, dégageant ainsi de cette préoccupation un grand nombre de bibliothèques libérées de cette mission de conservation particulière, et qui trouverait, là, l'opportunité de redonner de l'espace aux publics.

La présence d'un réseau de *bibliothèques CADIST* et de grandes bibliothèques scientifiques de référence, l'existence du Système universitaire de documentation, le Sudoc, et de démarches expérimentales du type de celle conduite dans le domaine des périodiques de médecine en Île-de-France sous l'égide de la BIUM**, tout est prêt pour entreprendre ce travail. Parallèlement, la constitution de grands réservoirs d'archives numériques impliquant l'ABES et le CINES (dépôt des archives ScienceDirect d'Elsevier) contribuera à faire émerger un nouveau mode opératoire pour la gestion pérenne des collections de périodiques.

Quant à la production vivante, son organisation au sein de dépôts institutionnels ouverts du type HAL*** (Hyperarticle en ligne) procurera aux chercheurs un mode d'accès complémentaire à l'offre commerciale concentrée aujourd'hui entre les mains d'un nombre restreint de grands fournisseurs de taille mondiale. S'ouvre ici l'opportunité pour notre pays de faire converger les efforts des organismes de recherche et d'enseignement supérieur comme en témoigne la mise en œuvre de l'accord de copilotage par les établissements d'enseignement supérieur et du CNRS de l'application HAL**** et, pour la communauté mondiale des chercheurs, d'instituer un espace d'échange scientifique dont elle assurera, via ses bibliothèques, l'administration et l'enrichissement.

Alors, morte la revue papier ? Non, comme en témoigne l'utilisation récurrente qu'en font nos publics, mais relativisée, reclassée au niveau d'un support d'appoint pour un usage particulier ou adapté à une communauté particulière ; mode de lecture toujours pleinement pertinent, pratique et moderne, mais décentré par rapport à la recherche en ligne d'informations numériques devenue la source de référence première. Quant à l'activité bibliothécaire, elle devient ainsi, au-delà même des frontières de notre profession, une compétence de base de l'utilisateur de documentation. Administrer les périodiques en bibliothèque ? Disons plutôt : accompagner la vaste refonte de la communication scientifique au moyen de la conception d'outils organisant les contenus et leur accès et jouer un rôle actif dans la diffusion de nos compétences. Les bibliothécaires qui aiment à s'interroger sur leur avenir, voient la bibliothèque-monde s'ouvrir devant leurs pas…

François Cavalier

François Cavalier, directeur du service commun de la documentation de l'université Lyon-I
francois.cavalier@univ-lyon1.fr
SCD ✆ 04 72 43 12 72 🖹 12 70

* POPPER, Karl Raimund. La Connaissance objective. Paris, 1995

** Bibliothèque interuniversitaire de médecine

*** http://hal.ccsd.cnrs.fr/

**** http://couperinv1.cines.fr/article.php3?id_article=366

COUPERIN

Couperin – Consortium universitaire de publications numériques – est un consortium français créé en 1999 par quatre directeurs de service commun de documentation d'université, et soutenu par le président de l'université Strasbourg-I de l'époque, Jean-Yves Mérindol, afin de négocier au meilleur prix l'achat de périodiques électroniques pour un groupe d'universités.

Il regroupe à ce jour 203 établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche : universités, écoles supérieures, organismes de recherche et autres organismes. Le nombre élevé d'adhérents du consortium et le nombre de négociations qu'il a conclues en fait le premier consortium européen.

Il est devenu l'interlocuteur privilégié du ministère (DGES-SDBIS, DR, DT) et des instances représentatives (CPU, CGE, ADBU) ainsi que des EPST qui n'ont pas souhaité en devenir membres ; son action est reconnue à travers les subventions versées par la DGES-SDBIS.

Il est devenu un partenaire de référence des éditeurs pour faire valoir l'intérêt de ses adhérents. Son objectif initial s'est considérablement élargi, et il est devenu un lieu de réflexion et de prospective concernant les ressources documentaires en ligne, le développement des archives ouvertes et leur intégration dans le système d'information des établissements membres.

Ce résultat a pu être atteint grâce à la mutualisation des compétences existant dans les établissements membres, qui se sont investis pour améliorer la performance globale du système documentaire français. En effet, il faut insister sur cet aspect original : Couperin n'est en aucun cas un quelconque prestataire de services payants mais fonctionne sur le principe de la **mutualisation de l'expertise et des ressources humaines** de ses membres.

Couperin est une association d'établissements régie par la loi de 1901. Une remise à jour de ses statuts, rendue nécessaire du fait de son extension et de la diversification de ses missions, a été adoptée par un vote lors de son assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2005.

http://www.couperin.org/

Objectifs

Les nouveaux statuts ont permis de préciser les objectifs de Couperin :

- construire et développer un **réseau national** de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique notamment concernant les politiques d'acquisitions, les plans de développement de collections, les systèmes d'information, les modèles de facturation des éditeurs, l'ergonomie d'accès, les statistiques d'usage ;
- évaluer, négocier et **organiser l'achat au meilleur prix**, au profit des membres, des produits documentaires numériques ;
- contribuer à clarifier et à **faire évoluer les relations contractuelles** avec les éditeurs ;
- contribuer au développement d'une **offre de contenu francophone** ;
- œuvrer à l'amélioration de la **communication scientifique** et favoriser la mise en place de systèmes non commerciaux de **l'information scientifique et technique** (IST) par le développement d'outils adéquats ;
- développer **une expertise et une évaluation** des systèmes d'information documentaire et de leurs outils ainsi que des méthodes d'intégration de ceux-ci au sein des systèmes d'information des établissements, en cohérence avec les autres institutions en charge du développement et de l'implantation de **systèmes d'information dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche** ;
- favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des **publications électroniques**.

Fonctionnement

Son fonctionnement est assuré par :

- un conseil d'administration composé de 15 membres représentant les différents adhérents ;

- un bureau professionnel composé de 10 professionnels de la documentation et désormais animé par Pierre Carbone (directeur du SCD de Paris-XII). Il dispose d'une liste de diffusion Couperin, réservée aux responsables d'établissements et de la documentation, et modérée ;

- un département « Négociations documentaires », qui regroupe, sous l'égide de sa nouvelle coordinatrice, Catherine Etienne (directrice du SCD de Bordeaux-I) et de six responsables de pôles, tous les négociateurs mandatés (54) et coordonne l'ensemble des négociations (107) avec les éditeurs, en collaboration avec les EPST et réseaux thématiques, permettant l'acquisition collective des licences d'accès aux produits documentaires ; il dispose d'une liste de diffusion Couperin-achats, réservée aux adhérents et modérée ;

- un département « Études et prospectives », dont le nouveau responsable est Jérôme Kalfon (directeur du SCD de Paris-V). Il prépare les dossiers définis par le bureau professionnel (évaluation et expertise en système d'information documentaire, archivage pérenne, accès intégré aux ressources électroniques, accès aux ressources alternatives, publications en ligne des établissements et archives ouvertes). Il dispose d'une liste de diffusion réservée aux adhérents Couperin-technique.

Les échanges entre les membres sont aussi assurés à travers la liste Couperin-forum et le site web http://www.couperin.org/ est un vecteur d'information, aussi bien vers l'extérieur qu'en interne.

Missions

La négociation dans **les meilleures conditions** est la mission première de Couperin. Quelques chiffres tirés des statistiques de l'année 2005 (les seules complètes à ce jour) montrent l'importance de l'activité de Couperin.

Tous domaines disciplinaires confondus (*Sciences et technologie, Sciences de la vie et de la santé, Lettres et sciences humaines, Sciences sociales, économiques, juridiques*), l'année 2005 aura vu se dérouler 162 négociations dont 93 accords aboutis et 69 accords encore en cours de préparation à la fin de l'année 2005 dont certains ont été conclus en 2006. Cette forte activité a été rendue possible grâce au travail de 54 négociateurs et à la mobilisation des différents responsables de pôles.

Le processus de négociation est désormais bien rodé. Le consortium se charge de collecter les besoins des établissements membres, de les expertiser, de les globaliser et négocie les tarifs pour la communauté concernée. Couperin négocie également le contenu de la licence proposée par le fournisseur en ce qui concerne l'accès à la ressource, son usage, les conditions de son archivage, mais aussi les conditions de l'accès libre avec le développement des archives ouvertes. Une « licence Couperin » type est d'ailleurs en préparation pour faire contrepoint aux licences génériques des fournisseurs. Chaque responsable d'établissement signe le ou les accords de son choix, via une licence fournie par l'éditeur et préalablement validée par Couperin. La facture est émise par l'éditeur directement ou par l'agence d'abonnement quand l'éditeur le permet.

Depuis 2005, Couperin a mis en œuvre, en partenariat avec les organismes de recherche et avec le soutien de la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique, des **groupements de commandes** pour gérer les achats auprès de gros éditeurs. L'existence d'un groupement de commandes permet de contribuer à contenir les coûts grâce à une facturation unique de l'éditeur, mais incite aussi à une réflexion collective de tous les acteurs pour tenter de dégager, au delà du millefeuille institutionnel, une politique documentaire nationale.

À ce jour 11 groupements de commandes ont été constitués, six portés par l'ABES, quatre par des universités (Lyon-I, Nancy-I, Nice), un par le CNRS. Des groupements de commandes supplémentaires sont en préparation pour 2007.

Avec **l'acquisition massive de périodiques électroniques**, le besoin d'outils nouveaux de gestion et de diffusion de la documentation en ligne s'est accru, et il est devenu urgent de partager les expériences et donc de mutualiser les compétences dans ce domaine également. C'est dans ce but qu'a été créé, dès 2003, le département « Études et prospective ». Des réflexions sont menées sur l'archivage pérenne, sur l'accès intégré aux ressources électroniques, sur l'accès aux ressources alternatives, sur les systèmes d'information documentaire. Dans cette perspective également, Couperin participe au côté de la Conférences des présidents d'université (CPU) aux instances mises en place au niveau national concernant la réflexion

.../...

sur les archives ouvertes (***Comité IST, Comité stratégique AO***).
En cela, l'horizon de Couperin s'est considérablement élargi. Le consortium contribue, aux côtés de ses partenaires naturels, à donner aux établissements publics d'enseignement supérieur les instruments leur permettant de maîtriser, tant intellectuellement que techniquement, leur développement sur le terrain de la diffusion de l'information scientifique et technique. Le manifeste de Couperin (voir p.7) énonce les orientations stratégiques du consortium.

Enjeux

Le travail accompli sous l'impulsion des équipes qui ont dirigé Couperin (Iris Reibel, Jean-Yves Mérindol de Strasbourg-I, puis Geneviève Gourdet, Louis Klee et Michel Roland de Nice-Sophia Antipolis et François Cavalier de Lyon-I, notamment) est considérable ; le travail qui nous attend l'est tout autant, et les enjeux actuels sont importants :
- renforcer **la coordination** entre établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles...) et organismes de recherche pour l'accès aux publications numériques ;
- étudier **les usages de la documentation électronique** par les différentes communautés scientifiques en vue d'assumer le mieux possible la maîtrise de son développement et de ses coûts ;
- mettre en place une **politique d'archivage** des ressources en ligne qui garantisse un accès pérenne aux données acquises par les membres du consortium ;
- participer au développement des **archives ouvertes** ;
- faciliter l'usage de toutes ces ressources au moyen **d'outils de gestion** et d'accès à l'information ;
- renforcer les liens avec les autres consortiums en Europe et dans le monde en continuant à participer activement aux travaux de l'ICOLC.

Couperin devra être particulièrement attentif aux nouveaux regroupements, nouvelles configurations, nouvelles organisations territoriales des établissements qui se dessinent tels que les PRES, les UNR...

Les nouvelles instances

Au conseil d'administration – CA

● **Sur propositions de la CPU** – Conférence des présidents d'université
Hervé Baussart, président de Lille-I
Bernard Carrière, président de Strasbourg-I
Jean-Pierre Finance, président de Nancy-I
Geneviève Gourdet, ancienne présidente de l'université de Nice, présidente du CA
Jean-Robert Pitte, président de Paris-IV
Jean-Charles Pomerol, président de Paris-VI

● **Sur propositions de la CGE** – Conférence des grandes écoles
Christian Margaria, président de la CGE, directeur général de l'INT – Institut national des télécommunications
Alain Storck, président de la commission « Recherche » de la CGE, directeur de l'INSA de Lyon

● **Sur proposition de la CDEFI** – Conférence des directeurs d'écoles et formations d'ingénieurs
Alain Ayache, membre de la commission permanente de la CDEFI, directeur de l'ENSEEIHT – École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications (INP de Toulouse)

Le CA devra être complété par :
- deux représentants des **EPST** et des **EPIC** membres de Couperin ;
- deux personnalités qualifiées, dont une au moins choisie parmi les États membres de **l'Union européenne** ;
- deux professionnels de la documentation.

Au bureau professionnel – BP

Marie-Pascale Baligand (CEMAGREF – Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts)
Pierre Carbone (Paris-XII), **coordonnateur du bureau**
Catherine Etienne (Bordeaux-I) - responsable du département « **Négociations documentaires** »
Monique Joly (INSA de Lyon)
Jérôme Kalfon (Paris-V) - responsable du département « **Études et prospectives** »
Jean-François Lutz (Metz)
Anny Maximin (SICD Cujas)
Georges Perrin (Aix-Marseille-I)
Isabelle Sabatier (Dauphine – Paris-IX)
Marie-Joëlle Tarin (SICD La Sorbonne)
Nathalie Marcerou-Ramel - coordinatrice technique du département « Négociations documentaires »

Pour faire face à tous ces défis, pour que notre système d'enseignement supérieur et de recherche dispose d'une documentation efficace et pertinente, Couperin a besoin de se mobiliser, encore et toujours, par un effort de tous, pour une mutualisation bien comprise et réussie. Mais Couperin a aussi besoin de moyens. Le choix de constituer un groupement d'intérêt public, un moment envisagé, n'a pas été retenu, et Couperin reste une structure légère, qui avance grâce à l'engagement quotidien des professionnels de la documentation et à l'implication forte des partenaires. Le renforcement de son noyau de permanents est cependant indispensable pour maintenir cette dynamique.

Les auteurs remercient Louis Klee pour sa contribution à cette présentation de Couperin.

Pierre Carbone et Geneviève Gourdet

Présidente du consortium Couperin, Geneviève Gourdet a été présidente de l'Université de Nice-Sophia Antipolis de 1999 à 2004. Elle a été également présidente du CA de l'ABES.
gourdet@unice.fr ✆ 06 07 66 77 50
04 92 07 60 10

Coordonnateur de Couperin, Pierre Carbone est directeur du service commun de la documentation de l'Université de Paris-Val-de-Marne depuis 1997.
carbone@univ-paris12.fr
✆ 01 45 17 70 02 70 32

***Déclaration en faveur de la libre circulation de l'information scientifique et technique, d'une édition scientifique au service de la recherche et de l'enseignement supérieur et du développement des* Archives ouvertes**

(12-2005)

L'évolution technologique bouleverse la publication et la diffusion des connaissances et des données issues de la recherche et de l'enseignement universitaire et, de fait, bouleverse aussi l'accès de tous les citoyens à l'information scientifique et technique.

COUPERIN entend réaffirmer son engagement en faveur des points suivants :

- ***l'information et la documentation scientifiques et techniques s'inscrivent, à l'instar d'autres outils, au cœur du processus de recherche et d'enseignement ;*** *la poursuite du développement de services d'information et de services communs de la documentation de qualité à destination des publics universitaires (chercheurs, enseignants, étudiants) est indispensable tout comme la promotion et la formation à l'usage des ressources électroniques ;*
- ***le développement d'une réflexion collective regroupant tous les protagonistes sur l'organisation de l'information scientifique dans notre pays est devenu indispensable ;*** *les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche ont déjà entrepris de se concerter pour créer ensemble des groupements de commande ; cette démarche devrait permettre de gérer un dispositif d'information scientifique souple et concerté, de dépasser les clivages dispendieux et les blocages institutionnels entre tous les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en garantissant une utilisation efficiente des financements publics consacrés par ces mêmes établissements à la documentation électronique ; ce dispositif devra être capable de répondre aux besoins réels de tous leurs usagers et particulièrement des chercheurs, quelle que soit leur appartenance institutionnelle ; sur le même principe, ils ont vocation à se concerter pour le développement concerté de leurs systèmes d'information documentaire, de leurs politiques éditoriales et d'archives ouvertes ;*
- ***le rôle positif et déterminant exercé de tous temps par les éditeurs scientifiques,*** *qui se convertissent au numérique est reconnu et salué ; cependant le diktat de certains groupes mondiaux qui se restructurent, fusionnent chaque jour et mettent en place des modèles économiques de gestion, de vente, d'archivage propriétaire et de diffusion à visée monopolistique est à rejeter ; cette politique tue les petits éditeurs spécialisés, lamine les budgets publics et ne vise qu'à atteindre des objectifs mercantiles ; elle menace à terme l'accès de tous les citoyens à une information pluraliste et neutre, qui demeure une valeur fondamentale de la démocratie et de la recherche ;*

Lundi 23 octobre

COUPERIN à Rennes

À la 3e journée Couperin sur le livre électronique

Le livre électronique : quels lecteurs ?

http://www.couperin.org/

- ***COUPERIN s'engage, à côté d'autres acteurs de l'information,*** *à promouvoir l'édition scientifique libre et alternative, notamment à travers le modèle des archives ouvertes. Elle invite les chercheurs français à investir ces nouvelles formes de publication, qui peuvent dès aujourd'hui et doivent demain prendre toute leur place à côté de l'édition commerciale, pour le plus grand bénéfice des chercheurs, des usagers, de la science et au nom du principe de libre circulation des idées et des savoirs.*

Bibliographie de liens

Consortium COUPERIN
http://www.couperin.org/
Contexte stratégique : la crise de l'édition commerciale des périodiques scientifiques
Début de réponses à la crise des périodiques scientifiques / Duane Webster
http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/062-122f.htm
À l'ombre d'Oldenburg / Jean-Claude Guédon
http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Edelec/
Initiative de Budapest pour le libre accès à la recherche / BOAI -Budapest Open Access Initiative
http://www.soros.org/openaccess/fr/
INIST
http://www.inist.fr/openaccess/
Guide de la documentation électronique
http://www.captaindoc.com/
SPARC (Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition)
http://www.arl.org/sparc
BioMed Central nouveau modèle éditorial copié sur OA
http://www.biomedcentral.com/
ICOLC International Coalition of Library Consortia
http://www.library.yale.edu/consortia/
BBF 2006, n°4, Acquérir aujourd'hui,
http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2006/01/sommaire.xsp?#Menusur-Rubrique1
ABES-CINES
http://www.abes.fr/ & www.cines.fr
CENS
http://www.cens-cnrs.fr/
Revues.org
http://www.revues.org/
CCSD
http://ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr
PERSEE
http://www.persee.fr/
ENSSIB
http://www.enssib.fr/
BNF
http://www.bnf.fr/
Réseau URFIST
http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/Format/Urfist/presur/presur.htm

EPIC
Établissement public à caractère à caractère industriel et commercial
EPST
Établissement public à caractère scientifique et technologique
INSA
Institut national des sciences appliquées

Centre Pompidou
© Philippe Migeat / Centre Pompidou

CAREL
Un consortium pour l'acquisition de ressources en ligne

Dans le cadre du développement des actions de coopération territoriale, la BPI, – Bibliothèque publique d'information – a créé, en 2002, un consortium pour l'achat de ressources en ligne. Il s'agit de favoriser l'intégration de ressources en ligne dans l'offre documentaire des bibliothèques de lecture publique. La gestion de ces ressources nécessite de nouvelles compétences et un travail coopératif dans ce domaine est fort utile. L'activité de Carel se déploie sur plusieurs objectifs. Bien sûr, un consortium s'emploie d'abord à **négocier des licences** ; ensuite est mené un important **travail d'information** et de communication. Enfin, nous cherchons à **sensibiliser les éditeurs** aux demandes et aux besoins des bibliothèques. Carel, groupe informel sans statut juridique, s'appuie sur un comité de pilotage auquel participent plusieurs bibliothèques, des associations professionnelles comme l'ADDNB* et l'ADBGV* ainsi qu'un représentant de la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture et de la communication. La BPI en assure la coordination. Carel propose des ressources numériques adaptées aux besoins documentaires des bibliothèques de lecture publique. **86 bibliothèques participent à Carel en 2006** ; ce sont essentiellement des bibliothèques municipales issues en majorité des régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Paca. Le profil moyen est représenté par des établissements de plus de 5 000 m² de surface, employant près de 50 personnes et disposant d'un budget d'acquisition de 3,62 € par habitant.

.../...

La médiathèque départementale du Cantal est la première bibliothèque départementale de prêt à proposer, à quatre bibliothèques de son réseau, l'accès à des ressources en ligne. Chaque établissement souscrit en moyenne quatre abonnements pour un coût moyen de 5 000€, ce qui représente une faible part du budget d'acquisition. Carel a négocié **une trentaine de titres** ; il s'agit d'une documentation d'information et de vulgarisation généraliste et francophone. Les titres les plus sollicités sont les encyclopédies, les bases d'archives de presse, l'autoformation et la jeunesse. Cette offre est disparate, elle n'est ni homogène, ni complète. Elle reflète la réalité de l'édition numérique francophone, payante, grand public, qui se crée lentement et peine à trouver sa rentabilité économique. L'édition française généraliste est restreinte et appréhende encore mal le marché des bibliothèques. Les ressources en anglais sont très peu demandées. Les prix pratiqués par les éditeurs pour un usage collectif demeurent le premier obstacle à l'expansion des collections. Même si la palette des prix négociés est très large, les premiers tarifs démarrent à 60 €. Mais les ressources vraiment novatrices sont coûteuses. Si des progrès existent dans la transparence de prix identiques négociés, les prix sont affichés sur le site internet**, la lecture des tarifs reste ardue pour nombre de bibliothécaires, avec des critères encore compliqués et pluriels, bien que le nombre d'accès simultanés tende à se généraliser comme base de calcul.

Du temps & de l'accompagnement

L'intégration des ressources numériques payantes dans les bibliothèques de lecture publique est encore dans une phase de démarrage. Cette documentation réclame un travail de médiation pour inciter le public à une large consultation. La navigation libre sur Internet est plus facile à mettre en œuvre. Les usages sont encore peu développés, la demande exprimée reste faible, celle des bibliothécaires comme celle des usagers, la valeur ajoutée ne s'impose pas comme une évidence. L'équipement technique n'est pas suffisant. Si plus de 60 % des bibliothèques municipales proposent un accès public à Internet, elles disposent d'un faible nombre de postes. Or le déploiement de ressources numériques nécessite du temps, de l'accompagnement et des infrastructures techniques adaptées. Carel est un axe prioritaire du programme de coopération de la BPI. Il existe une forte demande d'information et de formations sur les contenus et les dispositifs.

En matière d'organisation, il faut développer l'aspect coopératif qui permettra d'échanger sur les produits, les usages, les problèmes techniques ou commerciaux rencontrés et qui favorisera la veille documentaire partagée.

L'ADDNB, membre actif du comité de pilotage, propose un forum d'échanges sur son site qui pourra servir de plateforme de mutualisation.

Sur l'offre éditoriale à proposer, l'analyse de la demande des bibliothèques conduit à rechercher les produits d'autoformation, des ressources pour la jeunesse.

Nous travaillons aussi sur l'offre de musique et de films en ligne et le prêt des livres numériques.

Enfin, les bibliothèques départementales de prêt s'interrogent sur ces produits, particulièrement la presse, et seraient intéressées par un accès sécurisé à distance pour leur réseau.

Isabelle Antonutti

Isabelle Antonutti - Mission Coopération et action territoriale
CAREL Consortium.carel@bpi.fr
✆ 01 44 78 43 88 ou 45 73
12 15
Bibliothèque publique d'information
25 rue du Renard
75197 PARIS CEDEX 04

* ADDNB
Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque
www.addnb.fr/
ADBGV
Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes
www.adbgv.asso.fr/

** BPI – Espace professionnel
www.bpi.fr

Catalogage des continues

Universalité : oui, « mondialisation » : non !

Le monde des « objets bibliographiques » se partage en deux : les objets finis lors de leur publication* – **les monographies** – et ceux qui ne le sont pas – **les ressources continues.** Ces dernières peuvent être simplement mises à jour en continu **(les ressources intégratrices)** ou faire l'objet de livraisons successives dont on ne sait pas à l'avance quand elles cesseront **(les publications en série).** Les ressources intégratrices comprennent les publications à feuillets mobiles à mise à jour, les sites web et les bases de données mis à jour en continu. Les publications en série comprennent les périodiques, les journaux, les annuaires, les actes de congrès... et les collections de monographies.

Différencier publication en série et monographie en plusieurs volumes (ou suite fermée) est une difficulté : si un éditeur veut faire connaître « l'Histoire du jazz en 40 CD », même si on trouve sur chaque CD « Collection Histoire du jazz », il ne s'agit pas pour autant d'une collection au sens « bibliothéconomique » du terme, car on connaît dès le départ la limite de 40 CD. En revanche, s'il veut nous faire découvrir « l'Histoire du jazz », il peut aussi produire une (vraie) collection de CD, qui, elle, pourra s'arrêter à tout moment – ou jamais !

Les deux spécificités des notices de ressources continues

La première spécificité de la description des ressources continues, c'est qu'une notice n'est jamais terminée avant que la publication ait cessé de paraître : le titre peut varier [changement « mineur » ; en cas de changement « majeur », c'est une nouvelle notice], l'éditeur, la collation, la numérotation, la périodicité, le type de publication, les titres liés, les mentions de responsabilité ; **tout peut changer.** C'est la raison pour laquelle le catalogage des publications en série se fait, en principe, à partir de la pre-

mière livraison de la publication : pour faire simple, toute la partie « pavé ISBD » correspond, en principe, à cette première livraison et tout le reste (notes, liens, accès titre, matières, auteur) concerne la publication dans sa totalité.

La seconde spécificité des notices de ressources continues, c'est leur « **universalité** », au moins pour ce qui concerne leur identification. Toutes les ressources continues (de tous les temps et de tous les pays) ont vocation à recevoir un numéro ISSN et un titre clé spécifique attribués par un organisme international spécialisé appelé ISSN [un centre international à Paris et 82 centres nationaux à ce jour]. Ce couple indissociable constitue une « clé d'identification » universelle qui peut se trouver dans tous les catalogues de tous les pays. Chaque titre clé est unique. Par exemple, la « Revue des sciences sociales », ISSN 0484-8640, publiée entre 1954 et 1963 en Roumanie, a pour titre clé « *Revue des sciences sociales* ». Quand l'Université des sciences humaines de Strasbourg publie, en 2000, une revue de même titre (ISSN 1623-6572), celle-ci reçoit pour titre clé « Revue des sciences sociales (Strasbourg) ».

Les deux réseaux du SUDOC-PS et de l'ISSN

En France, l'histoire du CCNPS (Catalogue collectif national des publications en série) et de son intégration dans le Système universitaire de documentation, le Sudoc, a conduit le réseau du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation des publications en série), non seulement à se donner pour règle l'identification de toutes les ressources continues du catalogue par numéro ISSN + titre clé, mais aussi l'intégration d'autres éléments des notices ISSN dans chaque notice, entre autres les dates de publication, l'adresse bibliographique de départ, les liens avec d'autres ressources continues. Ces informations sont donc supposées être toujours en cohérence avec les mêmes informations ISSN [le catalogue]. Pour cette raison, le réseau du Sudoc-PS et le réseau ISSN se doivent de collaborer, aussi bien pour ce qui concerne la numérotation ISSN des « nouveaux » titres [ceux ne faisant pas encore l'objet d'une notice ISSN], que pour les corrections éventuelles sur les notices existantes par l'un ou l'autre réseau [corrections sur les informations « sous autorité ISSN »]. Universalité oui, « mondialisation » non ! Il ne s'agit pas pour autant d'une volonté d'obtenir, pour une même publication, la même notice à New York, Montpellier, Pékin, Moscou ou Dakar. Chaque catalogue garde ses spécificités, dans toutes les zones du format qui ne sont pas « sous autorité ISSN ». Dans le Sudoc, celles-ci peuvent s'exprimer dans la zone du titre et de la mention de responsabilité, de l'adresse (intermédiaire ou courante), de la collation, dans les notes, et dans tous les accès titres, matières et vedettes auteurs…

Christian Chabillon et Caroline Rogier
chabillon@abes.fr
rogier@abes.fr

* Les ouvrages en plusieurs volumes entrent dans cette catégorie dans la mesure où la publication de l'ensemble est annoncée à l'avance.

Tour d'horizon de l'ISSN

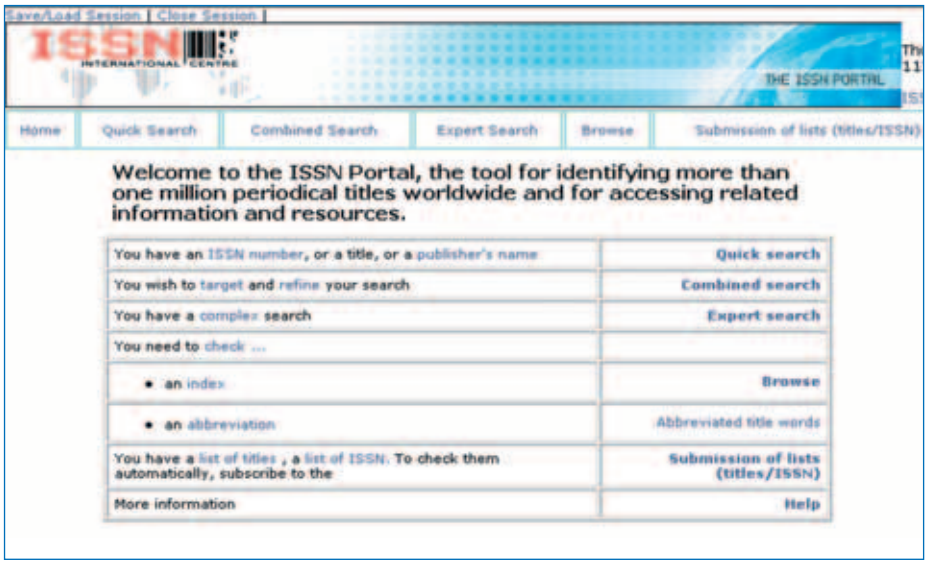

Le système ISSN

● L'ISSN

L'ISSN a été créé pour répondre au besoin d'une identification brève, unique et univoque des publications en série. C'est un code normalisé de 8 chiffres, dont le dernier caractère est un caractère de contrôle.

L'ISSN est associé à un ensemble de métadonnées permettant d'identifier la publication et notamment au « titre clé », forme normalisée du titre, rendu unique par l'ajout éventuel d'éléments distinctifs.

Ex. : ISSN 1765-3126 = Corpus (En ligne)

● Le réseau de l'ISSN

Le réseau de l'ISSN, coordonné par le Centre international de l'ISSN, est composé de 82 centres nationaux et d'un centre régional. Il a pour mission d'assurer l'attribution des ISSN, la mise à jour des notices bibliographiques qui leur sont associées, l'information concernant l'ISSN et la promotion de son utilisation. La réunion annuelle des directeurs de centre ISSN, à laquelle participe l'ABES, permet au réseau de prendre des décisions techniques concernant différents aspects de l'ISSN (catalogage, etc.).

● Le *Registre de l'ISSN*

C'est la base de données mondiale des ISSN, contenant les notices bibliographiques établies pour l'identification des ressources continues par les centres ISSN. Le registre comprend 1 265 000 ISSN valides et leurs notices correspondantes, avec une croissance mensuelle de près de 5 000 nouveaux ISSN. Il est alimenté tous les jours par l'importation de fichiers de notices bibliographiques provenant des centres nationaux, mais aussi par l'attribution d'ISSN et la création de notices directement établies dans le système. Il est disponible à travers une interface web, *The ISSN Portal**, sur la base d'un abonnement annuel, et peut être librement testé et évalué pour une durée d'un mois.

Actualités de l'ISSN

● La révision de la norme ISO 3297

La norme ISO 3297, qui définit l'ISSN et ses règles d'application normalisées, est en cours de révision au sein de l'ISO.

.../...

La nouvelle édition de cette norme, prévue pour 2007, introduit un nouveau concept : l'ISSN de liaison (ISSN-L). L'ISSN-L est un mécanisme qui permet de rassembler ou de lier les versions sur des supports différents d'une même ressource continue.

Pour chaque ressource continue identifiée dans le registre de l'ISSN, qu'elle existe sur un ou plusieurs supports, un ISSN-L sera désigné par le réseau de l'ISSN parmi les ISSN déjà attribués.

● La révision du *Manuel de l'ISSN*

Le *Manuel de l'ISSN* est le recueil des règles de catalogage du réseau de l'ISSN et pour les utilisateurs de l'ISSN. Il est disponible gratuitement en anglais et en français, en ligne sur le site du Centre international. Le manuel actuel a été publié en 2003, à la suite d'importants travaux de révision qui ont permis l'harmonisation des règles de catalogage AACR 2, ISBD(CR) et ISSN. Ce manuel fait l'objet aujourd'hui d'un travail de mise à jour et de révision effectué par un groupe composé d'experts en catalogage représentant des centres ISSN et l'ABES. Les objectifs de ce travail de révision consistent, cette année, à introduire les spécifications des formats MARC 21 et UNIMARC, utilisés pour le catalogage ISSN, et l'année prochaine, à intégrer les changements de la nouvelle norme ISO 3297.

● Le nouveau système informatique du Centre international de l'ISSN

Depuis 2004, le Centre international utilise un nouveau système informatique, basé sur le système VIRTUA, pour gérer les ISSN et les métadonnées associées, pour produire le portail de l'ISSN et divers rapports statistiques, et pour gérer les demandes d'attributions d'ISSN en provenance des éditeurs mais aussi d'organisations comme l'ABES. Il permet notamment au Centre international et à plusieurs centres nationaux, par l'utilisation d'un client spécifique de catalogage, de créer et de modifier directement les notices ISSN.

● Enregistrement des ressources électroniques

L'attribution d'ISSN aux ressources continues électroniques est une fonction de plus en plus opérationnelle au sein du réseau : aujourd'hui 40 000 ressources en ligne et plus de 7 000 publications sur cédérom sont identifiées par des ISSN. Le nouveau plan stratégique de l'ISSN souligne l'importance de cette mission et présente des initiatives originales pour amplifier les attributions d'ISSN aux ressources en ligne, notamment le développement de coopérations avec des acteurs et organisations du monde de l'information numérique. Il est urgent pour l'ISSN de relever le challenge pour devenir le principal identifiant pour les ressources électroniques comme il l'est pour les publications imprimées. Plusieurs atouts fonctionnels favorisent cette importante mutation de l'ISSN comme nous le présentions dans le numéro 39 d'*Arabesques*, (daté juil. - août - sept. 2005). En 2005, ISSN France a attribué 4 % de ses ISSN (soit 258) à des ressources en ligne et 5 % à des ressources multimédias. Une étude menée sur les « e-ISSN » attribués par ISSN France entre 1995 et 2005 a par ailleurs montré que plus de 50 % des ressources en ligne identifiées avaient une édition sur un autre support. Une étude plus fine sur un échantillon de 80 ISSN a fait apparaître une mention de l'ISSN sur l'une des pages web de la ressource dans 56 % des cas.

Le Centre international de l'ISSN

Il a été créé en 1973, à la suite d'un accord entre la France et l'Unesco, pour notamment implémenter et administrer le système ISSN, et pour gérer et produire la base internationale des ISSN. Dans ce cadre, il coopère avec des catalogues collectifs comme l'ABES en assurant la diffusion des demandes d'ISSN dans le réseau.

En 2005, le Centre international a reçu 4 630 demandes d'ISSN provenant du Sudoc-PS pour l'ensemble du réseau. Seules 900 réponses sur bordereaux ont été retournées, mais un nombre important d'ISSN ont été directement publiés dans le registre sans retourner les bordereaux du Sudoc-PS. Le nouveau système électronique de gestion des demandes, en cours d'implémentation, permettra de mieux assurer le suivi et le traitement des demandes par le réseau de l'ISSN.

Le Centre ISSN France

Le Centre ISSN France a été créé en 1974 au sein de la Bibliothèque nationale et il fait, actuellement, partie de l'Agence bibliographique nationale. Il est responsable de la numérotation ISSN pour les ressources continues françaises, des échanges avec la communauté éditoriale et les catalogues collectifs, et de la coordination de la numérotation ISSN au sein de la BNF. En 2005, ISSN France a ainsi reçu près de 4 000 demandes d'information, 4 700 demandes de mise à jour, et a attribué plus de 6 500 ISSN.

En ce qui concerne plus précisément les demandes du Sudoc-PS, ISSN France a traité en 2005, 56 % des demandes de mises à jour (soit 578 sur 1 028) et 39 % des demandes d'attribution d'ISSN (soit 901 sur 2 302) qu'il a reçues.

Aujourd'hui l'ISSN travaille activement pour devenir, dans le monde numérique, l'identifiant de référence pour les ressources en ligne, comme il l'est dans le monde de l'imprimé.

Frédérique Flamerie de Lachapelle & Alain Roucolle

Frédérique Flamerie de Lachapelle, directrice du Centre ISSN France
frederique.flamerie@bnf.fr ISSN France www.bnf.fr ✆ 01 53 79 59 25 50 45
BNF Agence bibliographique nationale Quai François-Mauriac 75706 PARIS CEDEX 13

Alain Roucolle, chef du service bibliographique du Centre international de l'ISSN
roucolle@issn.org ✆ 01 44 88 22 11 ou 60 91 60 96
ISSN www.issn.org ✆ 01 44 88 22 20 20 rue Bachaumont 75002 PARIS

AACR2 : Anglo-American Cataloguing Rules
ISBD(CR) : International Standard Bibliographic Description for Serials and other Continuing Resources
ISSN : International Standard Serial number
MARC 21 : Machine Readable Cataloguing, Format for Bibliographic data
UNIMARC : Universal MARC Bibliographic Format
* « *The ISSN Portal* » est disponible sur le site du Centre international : www.issn.org

Le réseau du Sudoc–PS

Consacré aux publications en série, ce numéro d'*Arabesques* se devait de présenter le réseau du Sudoc-PS, sans doute moins bien connu et cependant très actif.
Continuité du réseau du Catalogue collectif national des publications en série (CCN-PS), le réseau du Sudoc-PS, créé en 2002, a la charge du signalement des publications en série dans le catalogue du Sudoc. Son périmètre est plus étendu que celui du réseau du Sudoc proprement dit, puisqu'à celui-ci s'ajoutent 1 983 bibliothèques non universitaires (bibliothèques municipales, bibliothèques privées, centres d'archives, etc.) qui signalent les états de collection de leurs périodiques dans la base de données.
Outre la constitution d'un catalogue le plus complet possible des collections de périodiques détenues dans les bibliothèques françaises, l'objectif est d'affermir la coopération au niveau régional entre les organismes documentaires les plus divers pour un meilleur accès au document primaire.

Animé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, le réseau du Sudoc-PS est structuré autour de *33 centres régionaux* (CR). Chacune des bibliothèques membres est liée par convention à l'établissement ayant mission de centre régional. Elle s'engage sur l'accessibilité de ses collections : toute collection signalée doit être accessible aux utilisateurs, soit par expédition (des documents ou de leur reproduction), soit par prêt à domicile, soit par autorisation de lecture sur place. C'est au niveau des centres régionaux que sont créées et modifiées les notices de publications en série et que sont mis à jour les états de collection ; c'est également par eux que transitent tous les bordereaux de demandes de numérotation ou de correction en partance pour ISSN.

Merci à Catherine Gandois et Hervé Petit qui offrent aux lecteurs d'*Arabesques* un aperçu concret de l'activité d'un responsable de CR.

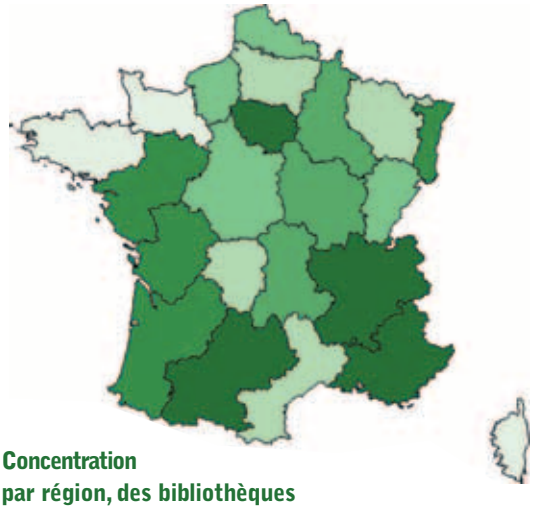

Concentration par région, des bibliothèques du réseau du Sudoc-PS (juin 2006)
Les variations de couleurs représentent la densité de bibliothèques par CR

- **Moins de 50 bibliothèques**
- **Plus de 100 bibliothèques**

Carte réalisée avec le logiciel Philcarto disponible sur Internet à l'adresse http://philgeo.club.fr

Christine Fleury
fleury@abes.fr
Laurent Piquemal
piquemal@abes.fr

Quarante-huit heures de la vie d'un CR

Centre de la mémoire Oradour-sur-Glane
© Centre de la mémoire Oradour-sur-Glane

Lundi 8 h 30

Comme tous les jours de la semaine, je me rends en section « Santé » (Médecine-Pharmacie) de la bibliothèque universitaire. C'est ici que je suis « basée » et c'est d'ici que j'exerce la responsabilité du *CR du Sudoc-PS pour le Limousin.** Compte tenu de mes autres fonctions dans la section, il a été décidé que deux jours par semaine seraient consacrés à la gestion des 36 bibliothèques du réseau (CR n° 40). Ces jours sont fixes (lundi et mardi) pour faciliter les prises de rendez-vous avec les bibliothèques du réseau et pour éviter les sollicitations ne concernant pas le CR.
Un coup d'œil distrait – puis atterré – à ma messagerie me révèle que Christian Chabillon, l'ange gardien des publications en série à l'ABES, est déjà réveillé – et drôlement bien réveillé : 15 notices de périodiques concernent Limoges.

Il est vrai que l'information est toujours communiquée au *coordinateur du catalogage* (c'est moi aussi) mais comme il s'agit du traitement des publications en série (des annuels, pour la plupart), en principe cela revient au responsable du CR. Il s'agit de publications en série qui ont été traitées comme des monographies jusqu'à maintenant. Ces notices de monographies ont été supprimées dans le Sudoc, et les exemplaires rapatriés sous la notice de publication en série. Il faut remplacer ces exemplaires par un état de collection en interrogeant notre SIGB (Système informatisé de gestion de bibliothèque), pour retrouver les dates à partir des notices de monographies supprimées dans le Sudoc, puis informer les « responsables catalogage » et les « responsables périodiques » de chaque section de la bibliothèque universitaire de ces transformations.

.../...

Quelques cafés et quelques « Chabillon » plus tard (eh non, je n'ai pas fini, les cas sont souvent longs et complexes), il va être 10 h.

Lundi 10 h

Je n'ai même pas besoin de consulter mon agenda, je sais que j'ai **rendez-vous au CRDP** (c'est un autre centre régional ; de documentation pédagogique celui-là)

La nouvelle convention doit m'être remise, signée, et nous devons faire le point sur les états de collection : un certain nombre de titres – pourtant listés dans le catalogue édité par le service des « Produits dérivés » de l'ABES – restent introuvables. Ma charmante collègue m'accueille étonnée : « Je vous attendais cet après-midi… ! ? ». Coup de fil rapide en section : « Il y a quoi sur mon planning ? » « Tu as rendez-vous au CRDP à 14 h » « Et ce matin à 10 h ? » « Tu avais rendez-vous avec la nouvelle stagiaire pour continuer les mises à jour des Archives départementales de la Corrèze… je l'ai installée dans ton bureau, mais elle reviendra à 14 h, ça ira ? ». Bon, il y a longtemps que je n'avais pas fait de méli-mélo de rendez-vous, mais quand les journées sont chargées, les informations ont tendance à se superposer et à se masquer les unes les autres. Toute journée devrait commencer par la consultation de l'agenda. Nous retrouvons les titres fantômes dans le magasin d'archives. Nous sommes l'une et l'autre soulagées : rien n'a été jeté de façon intempestive comme cela arrive parfois. **Je repars avec la convention signée et la promesse de l'envoi de la mise à jour complétée dans la semaine.**

Lundi 13 h

J'ai une heure avant l'arrivée de ma collègue et une petite pile de **demandes de numérotation ISSN pour des collections de monographies** à traiter. Mes collègues de la BU ont déjà créé les notices dans le Sudoc. Le travail de vérification (des notices, des bordereaux et des documents à envoyer à l'ABES) est minutieux et nécessite une grande attention. Cette heure « creuse » est idéale.

Lundi 14 h

Mises à jour dans le Sudoc des *Archives départementales de la Corrèze*

Ma collègue a mis de côté tous les « problèmes » qu'elle a rencontrés ce matin. En fait, il n'y en a qu'un seul mais de taille : si le recensement des périodiques et l'état des collections ont été faits avec beaucoup de précision, en revanche les ISSN n'ont pas été reportés à côté des titres sur le document que l'on nous a transmis. La recherche dans le Sudoc doit être faite à partir des titres, ce qui n'est pas très pertinent (titre ou sous-titre ? titre incomplet ? plusieurs titres semblables ?). Les réponses sont peu satisfaisantes. Après vérifications, il s'avère que beaucoup de ces publications n'ont, en fait, pas de numéros ISSN (information confirmée par la consultation du catalogue de l'ISSN), et souvent, ne sont même pas créées dans le Sudoc. Il va falloir demander à nos collègues des *Archives départementales de la Corrèze* un travail considérable de photocopies de couvertures, pages de titre, ours… Le mieux est sans doute d'expliquer tout cela par téléphone, et, peut-être, de prendre rendez-vous pour se rendre sur place, voir les titres concernés et donner un coup de main…

Lundi 15 h 30

Rendez-vous au Musée Adrien-Dubouché

La documentaliste hésite sur le signalement de certains titres (intérêt de la publication, peu de numéros pour un titre) dont nous avions fait l'inventaire et l'état de collection ensemble. Ils sont tellement jolis ces périodiques du début du (XXe) siècle, avec leurs couvertures illustrées et leurs couleurs passées qu'il est difficile de renoncer à tous les signaler. Les états d'âme n'étant pas un critère de sélection reconnu, **nous décidons des titres justifiant un signalement dans le Sudoc et, dans un même mouvement, nous collectons toutes les informations nécessaires à la création et à la demande de numérotation ISSN** pour ceux qui ne s'y trouvent pas. Il n'est pas loin de 17 h ; la séance de travail se termine autour d'une tasse de thé au parfum différent à chacune de mes visites (« thé de Noël » la dernière fois, « thé des amoureux » aujourd'hui), une note conviviale et poétique en accord parfait avec le raffinement du lieu et l'accueil chaleureux de ma collègue.

Lundi 17 h - 19 h

Retour dans mon bureau : il faut finir les « Chabillon » restées en rade ce matin.

Mardi 8 h 30

Matinée Réseau santé

Rendez-vous à 9 h dans le service de cardiologie du CHU avec un de mes collègues de la BU Santé. Nous devons récupérer les têtes de collections que cette bibliothèque ne peut plus garder par manque de place et qui vont compléter les nôtres. Il est loin le temps où nous essayions vainement de nous procurer les clés d'une bibliothèque, à la recherche d'un numéro de publication à la localisation improbable – secrétariat ? bureau du chef de service ? archives ? disparu ?… J'ai réalisé les derniers *inventaires/états de collection/désherbages* à la demande des chefs de service et notre coopération est tout à fait satisfaisante : nous avons un accès permanent à leurs collections dont les titres sont visibles dans le Sudoc.

Mardi 10 h 30

Deuxième rendez-vous avec la bibliothèque de psychiatrie d'Esquirol (après le premier rendez-vous de présentation du réseau Sudoc-PS). Je viens chercher **les documents nécessaires à la création de cette bibliothèque dans le Sudoc :** convention signée par tous les res-

ponsables, liste des titres que possède la bibliothèque, état des collections… Bonne surprise : ma collègue a préparé également toutes les photocopies des couvertures, des pages de titres et des ours de toutes les publications ne portant pas d'ISSN… À croire, qu'avec le temps, je suis plus précise dans mes explications et que mes interlocuteurs comprennent mieux notre façon de travailler. Je n'oublie pas mes débuts maladroits et, lors d'une première visite, mon enthousiasme dévastateur pour les collections d'une bibliothèque médicale « tellement riche » avec des titres « tellement rares » ; les responsables, après réflexion, ne souhaitaient plus du tout voir leurs titres signalés dans le Sudoc de peur d'être cambriolés… En fin d'après-midi, je vais pouvoir **faire la demande d'attribution de RCR à l'ABES et créer la notice de cette bibliothèque dans le Sudoc** (RCR : répertoire des centres de ressources). Je pourrai créer des exemplaires sur les titres que possède cette bibliothèque au plus tôt demain – en réalité lundi prochain, jour de CR !

Mardi 14 h

Premier rendez-vous au centre de la Mémoire, à Oradour-sur-Glane, pour présenter le réseau Sudoc-PS

L'accueil du directeur est bienveillant et chaleureux. Il est déjà convaincu de l'intérêt que représente, pour le centre régional des publications en série et pour le centre de la Mémoire, le signalement de leurs périodiques dans le Sudoc. Il souhaite surtout connaître notre façon de procéder – techniquement parlant – et savoir sous quelle forme les informations devront nous être fournies. Après la visite de la bibliothèque, je consulte le Sudoc avec la documentaliste, via l'interface publique. Elle pourra ainsi trouver des exemples pour renseigner le bordereau nécessaire à la création de la notice de sa bibliothèque, et des exemples aussi pour « rédiger » les états de collections des périodiques. **Je recevrai sous peu la convention signée et la liste des titres du centre de la Mémoire.**

Musée Adrien-Dubouché – Limoges Copyright : SCD de l'université de Limoges

Le sentiment de malaise qui m'avait étreint, lors d'une précédente visite – informelle et en l'absence de directeur – au centre de la Mémoire, s'est dissipé. C'est vrai que j'avais attendu un long moment à côté d'une table sur laquelle était plié un costume rayé de déporté… Je m'étais demandé si j'étais bien à ma place… Comme dans le service *d'anesthésie-réanimation* du CHU, quand je croise un lit poussé par un brancardier, et que je détourne mon regard de peur d'y voir quelqu'un plus mal en point encore que ce que j'imaginais… Ou comme à l'hôpital psychiatrique où on me prend tantôt pour un médecin, tantôt pour un malade… (!)

En fait, je crois que ma place est partout – partout où se justifie la présence d'un responsable de CR. C'est l'importance, la spécificité et la diversité des domaines pris en compte et des tâches qui font la richesse et l'originalité de la fonction de CR – et cela me plaît bien !

Catherine Gandois
catherine.gandois@unilim.fr

Catherine Gandois ✆ 05 55 43 59 04
CR du Sudoc-PS pour le Limousin
✆ 05 55 43 59 02 🖷 59 01
Section « Santé » du SCD
2 rue Docteur-Raymond-Marcland
87025 LIMOGES CEDEX

Joëlle Jezierski, directrice du service commun de la documentation de l'université de Limoges
SCD ✆ 05 55 43 57 00 🖷 57 01
39 C rue Camille-Guérin 87031 LIMOGES CEDEX

*** CR du Sudoc-PS**
Centre **r**égional du **S**ystème **u**niversitaire de **doc**umentation pour les **p**ublications en **s**érie

Espéranto

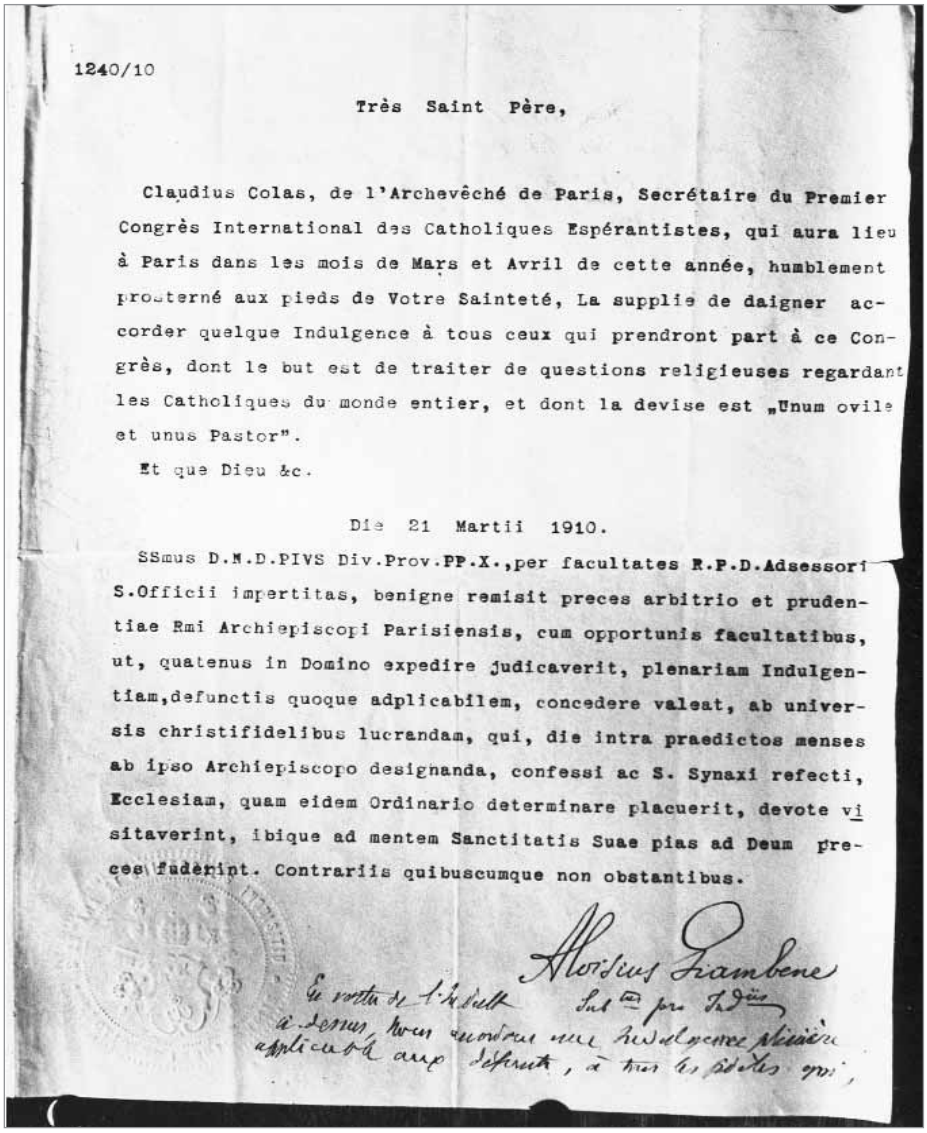

1240/10

Très Saint Père,

Claudius Colas, de l'Archevêché de Paris, Secrétaire du Premier Congrès International des Catholiques Espérantistes, qui aura lieu à Paris dans les mois de Mars et Avril de cette année, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, La supplie de daigner accorder quelque Indulgence à tous ceux qui prendront part à ce Congrès, dont le but est de traiter de questions religieuses regardant les Catholiques du monde entier, et dont la devise est „Unum ovile et unus Pastor".

Et que Dieu &c.

Die 21 Martii 1910.

SSmus D.N.D.PIVS Div.Prov.PP.X.,per facultates R.P.D.Adsessori S.Officii impertitas, benigne remisit preces arbitrio et prudentiae Rmi Archiepiscopi Parisiensis, cum opportunis facultatibus, ut, quatenus in Domino expedire judicaverit, plenariam Indulgentiam,defunctis quoque adplicabilem, concedere valeat, ab universis christifidelibus lucrandam, qui, die intra praedictos menses ab ipso Archiepiscopo designanda, confessi ac S. Synaxi refecti, Ecclesiam, quam eidem Ordinario determinare placuerit, devote visitaverint, ibique ad mentem Sanctitatis Suae pias ad Deum preces fuderint. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Aloisius Tambone

Parmi les quelque 215 bibliothèques non déployées que gère le centre régional Midi-Pyrénées du Sudoc-PS, il en est une qui se singularise par la spécificité de ses fonds, quasi unique dans le Sudoc-PS : la bibliothèque d'Espéranto du Couserans et des Pyrénées de Saint-Girons, en Ariège.

De fait, il semble n'exister, dans le Sudoc-PS, qu'une seule autre bibliothèque spécialisée ayant des fonds importants en et sur l'espéranto ; c'est celle du CERL, le centre d'Espéranto de la région lyonnaise (N° RCR 692825402), situé à Lyon et géré par le centre régional Rhône-Alpes.

La bibliothèque d'espéranto du Couserans et des Pyrénées a été fondée en 1994 par le FCI/HIK, *Foyer de culture internationale* **Hejmoj**, qui est une association loi 1901, créée en 1993 et située à l'origine à Arrout, petit village de montagne des Pyrénées ariégeoises, dans le canton de Castillon-en-Couserans, réuni à Saint-Girons il y a peu de temps.

Le foyer de culture internationale Hejmoj édite, depuis sa création, **une revue en espéranto,** baptisée ***Hejmoj***.

Cette bibliothèque d'espéranto adhère, dès 1996, au Catalogue collectif national des publications en série (CCNPS), ancêtre du Sudoc-PS.

En dix ans de participation au réseau documentaire du Sudoc-PS, elle a vu ses fonds en et sur l'espéranto plus que doubler, bénéficiant notamment de dons importants d'espérantistes ou d'associations d'espérantistes provenant de France, d'Europe (Italie, Norvège) et même du Japon.

Elle possède ainsi, **en 2006, 622 titres** de périodiques en espéranto, 383 journaux ou revues non espérantistes ayant parlé de l'espéranto dans un ou plusieurs de leurs numéros et 17 périodiques en ou sur d'autres langues planifiées.

Aux dires de son responsable actuel, Christian Lavarenne, elle est devenue, par sa participation au Sudoc-PS, une véritable bibliothèque de référence en et sur l'espéranto en France et à l'étranger. Affirmation notamment confirmée par le fait que sa bibliothèque fut sollicitée, il y a quelques années, par la Bibliothèque nationale de France pour satisfaire une demande britannique de reproduction de document que la BNF ne pouvait satisfaire elle-même.

En outre, la bibliothèque d'espéranto du Couserans et des Pyrénées possède plus de 1 200 livres et brochures en ou sur l'espéranto (dont une partie dans – ou traduits de – 54 langues ethniques ou dialectes) ainsi que des manuscrits et des lettres manuscrites datant du début du xxe siècle.

Un examen approfondi de ces fonds est d'ailleurs à l'étude au service interétablissements de coopération documentaire de Toulouse, par le service de la numérisation, dans l'optique de définir un corpus susceptible d'intéresser les chercheurs sur la thématique de l'espéranto en Midi-Pyrénées et dans le Sud de la France.

Hervé Petit

Hejmoj : foyers… en espéranto

Cf. *Le Petit Robert*

espéranto [DspeYSto] **n. m.**

v. 1887; du mot qui, dans cette langue, signifie « celui qui espère », surnom du fondateur, Zamenhof

Langue internationale conventionnelle, dont le lexique est construit à partir de racines courantes des langues occidentales (indo-européennes) les plus répandues. *Écrire, parler (en)* espéranto.

Hervé Petit herve.petit@biu-toulouse.fr
Centre régional Midi-Pyrénées du Système universitaire de documentation pour les publications en série (CR 46) - SICD de Toulouse
Bibliothèque d'espéranto du Couserans et des Pyrénées (Saint-Girons, Ariège)
N° RCR 092615201
CR du Sudoc-PS ✆ 05 34 45 61 51 61 50

SICD (rattaché à Toulouse-I) ✆ 05 34 45 61 40 ou 61 34
11 rue des Puits-creusés 31070 TOULOUSE CEDEX

Gérer des périodiques en BU et en BM

Un même métier ?

Arabesques a invité des responsables de services de périodiques de bibliothèque universitaire et municipale à confronter et partager leur point de vue sur leur métier et leurs fonctions. Car, même si l'on gère le même document, on ne s'adresse pas au même lecteur. Et cela peut changer bien des choses…
Nathalie Fabbris travaille à la section « Droit » du SCD de l'université Paris-XII – *Paris-Val-de-Marne.*
Geneviève Painvin et Marie-Hélène Ramackers travaillent à la bibliothèque du *Carré d'art*, à Nîmes.

Pouvez-vous nous présenter le service des périodiques (fonds, personnel…) de votre bibliothèque ?

PARIS-XII

Le fonds de périodiques de la bibliothèque représente 310 titres papiers dont 270 abonnements en cours et 16 titres étrangers. Les titres se répartissent en différents espaces : le droit généraliste, le droit spécialisé et la presse en libre accès organisés de manière thématique ; les collections plus fragiles (publications à feuillets mobiles, fascicules les plus consultés…) et les titres en attente de reliure en accès semi-direct ; les têtes de collections des publications officielles (*JO, JOCE*, etc.) en magasin compact.
La bibliothèque est également riche de 9 bases de données juridiques françaises dans lesquelles un peu plus de 160 titres de périodiques sont accessibles en texte intégral. Certaines bases de référencement telles que le *Doctrinal* ou *Lextenso* complètent également notre documentation papier en y faisant référence, ce qui est une plus-value pour notre fonds.
Le service compte trois agents à temps plein : une bibliothécaire adjointe spécialisée pour la gestion des abonnements, le signalement et l'organisation des collections, et deux magasiniers pour le bulletinage et l'équipement.

CARRÉ D'ART

Le service des périodiques de la bibliothèque du Carré d'art gère l'ensemble des abonnements du réseau des bibliothèques de Nîmes (budget, marché, politique d'acquisition, commandes, réclamations, traitement scientifique…). Le réseau comprend une centrale (Carré d'art), trois médiathèques de quartier et un médiabus.
Le fonds est constitué de 1 500 titres, dont 250 périodiques patrimoniaux (journaux et revues), 730 titres en cours (adultes et enfants). Carré d'art est abonné à trois revues en ligne : *Euroconte, Lire et écrire à l'école, Mangajima,* ainsi qu'aux bases de données Références, Pressed (presse quotidienne, revues, dépêches de l'AFP) et Rarebooks (livres rares et précieux).
La majeure partie des documents est installée en libre accès au Kiosque, au Carré d'art. Les médiathèques annexes et les départements musique, vidéo et jeunesse proposent les revues spécialisées dans leurs services.
Le Kiosque se compose d'une équipe de sept personnes : une bibliothécaire, une assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques, deux assistantes de conservation du patrimoine et des bibliothèques dont une à mi-temps, trois agents du patrimoine dont un à mi-temps.

Quelle est la spécificité de votre fonds de périodiques ? Qu'y trouvent vos lecteurs qu'ils ne trouvent pas ailleurs ?

PARIS-XII

La construction de l'université Paris-XII s'est étalée jusqu'au milieu des années 70. Cette donnée historique permet de comprendre pourquoi le fonds documentaire de la BU est assez modeste et ne peut rivaliser avec les grandes bibliothèques parisiennes.
La BU a choisi de renforcer les collections de base ainsi que les fonds correspondant aux axes de recherche tout en s'appuyant sur les autres bibliothèques d'Île-de-France, et de mettre l'accent parallèlement sur les services d'accès à l'information (développement du prêt entre bibliothèques, de l'accès aux banques de données et aux cédéroms).
Le point fort de notre bibliothèque est l'accès direct aux collections. C'est une volonté politique de mettre notre documentation à la libre disposition de l'usager. Nous avons un peu plus de 200 titres en accès libre. L'accès indirect concerne essentiellement des reliures fragiles telles que les publications à feuillets mobiles ou bien les titres en attente de reliure. Mais une carte de consultation (gratuite) permet d'y accéder facilement.
Les périodiques sont exclus du prêt, ce qui est un gage de disponibilité quasi permanente. Une enquête auprès de nos utilisateurs, il y a un peu plus d'un an, a montré que 85 % d'entre eux étaient satisfaits de nos titres. L'adéquation de notre fonds avec les besoins des lecteurs est donc une autre de nos spécificités !

CARRÉ D'ART

En tant que bibliothèque municipale notre fonds a résolument un caractère encyclopédique. Titres grand public, mais aussi spécialisés, universitaires, presse étrangère, périodiques anciens, revues dites « fonds local », presse taurine et revues du fonds protestant (dépôt du Consistoire de Nîmes). La bibliothèque municipale de Nîmes est « classée ». Les documents anciens proviennent en grande partie de confiscations révolutionnaires. Les premières collections de périodiques remontent ainsi au XVIIIe siècle…
Installée dans un bâtiment contemporain depuis 1993, la bibliothèque a procédé à un rassemblement de certains de ses fonds. Les usagers apprécient particulièrement de pouvoir consulter des documents récents tout en ayant la possibilité d'effectuer des recherches sur des fonds patrimoniaux, anciens ou spécialisés.

Gérer un service des périodiques est toujours un lourd travail. Comment vous organisez-vous ? Quelle part de votre temps de travail dédiez-vous aux relations avec les éditeurs ? au signalement ? au renseignement aux usagers ?

PARIS-XII

Il y a quatre ans, quand je suis arrivée à la BU, la priorité a été le recensement et le signalement des collections dans le système de gestion local et dans le Sudoc. En effet, Paris-XII, qui est un site « hors-source » était bien déployé dans le réseau du *SU* mais n'a jamais été versé dans le catalogue national. Aujourd'hui, le signalement est essentiellement un travail de mise à jour et de correction que j'estimerais à 25 %. La relation avec les éditeurs est minime dans la mesure où nous passons par une agence d'abonnements avec laquelle les occasions de contact ne manquent pas : les relances des fascicules non reçus, demandes d'avoirs…
Lorsque la fréquentation de la bibliothèque bat son plein, entre septembre et juin, le centre des préoccupations se tourne vers le renseignement bibliographique et la formation documentaire avec un investissement temps d'environ 25 %. L'un des axes les plus marqués

.../...

Bibliothèque de l'université Paris-XII - Architecte : Michel Rémon - Photo : service photo de l'université

de mon travail est la coordination de la gestion des ressources continues (papiers et électroniques) au sein du SCD.

CARRÉ D'ART

Compte tenu du nombre de nos abonnements, la priorité porte sur le bulletinage que nous effectuons tous les matins du lundi au samedi, afin que la presse soit en place dans la journée ; les quotidiens sont installés avant l'ouverture au public.

Le service public nécessite également la présence d'une ou deux personnes au Kiosque, en roulement de 10 h 30 à 18 h (19 h deux fois par semaine), du mardi au samedi. Ce temps s'organise entre recherche documentaire, information, prêt-retour (80 % de nos documents sont empruntables), équipement, classement...

La gestion des abonnements de l'ensemble du réseau, centralisée au Carré d'art, englobe de multiples tâches : suivi du budget, des commandes, de la mise à jour informatique des données, nouveaux abonnements, fiches d'abonnements, traitement scientifique, dépouillement de certains titres générant des notices sur le catalogue informatisé.

La quasi totalité des titres en cours est en libre accès, mais nous archivons également en quantité importante en magasin.

Les relations directes avec les éditeurs concernent essentiellement des titres du fonds local.

Qu'est ce qui vous plaît dans votre fonction et qu'aimeriez-vous faire évoluer ?

PARIS-XII

L'application de notre métier demande une palette de compétences et une ouverture d'esprit qui interdisent toute immobilisation dans des certitudes figées. Les nouvelles technologies ainsi que l'ouverture des frontières sont pour beaucoup dans cette perspective dynamique de la profession. C'est cet éventail des possibles et du renouveau qui me plaît. Paradoxalement, cette richesse peut être source de complexité et de lourdeur que seule une coopération entre instances documentaires, scientifiques, culturelles et professionnelles peut alléger et rendre cohérent.

Pourquoi ne pas décider de regrouper tout ou partie des activités et des moyens, notamment en matière de recherche et de documentation ?

C'est ce que tentent de faire **les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).** Paris-XII fait d'ailleurs partie du PRES ***Universud*** qui regroupe également Paris-XI, Évry, Versailles-Saint-Quentin et l'ENS de Cachan.

Je pense que ce genre de rapprochements volontaires devrait se renforcer. Le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche s'en trouverait plus harmonieux et les SCD sortiraient renforcés d'une mise en réseau de leurs ressources et de leurs compétences, surtout à l'heure où le coût des abonnements de périodiques est en constante augmentation.

Publics captifs des éditeurs commerciaux, les bibliothèques sont tenues d'acheter alors même que les budgets stagnent, voire diminuent. Il en résulte des menaces de désabonnements. La perspective de coopération qu'offre des regroupements tels que les PRES peut permettre une sortie des ornières financières du surcoût des abonnements.

Toute forme de coopération en ce sens est donc une évolution à souhaiter.

CARRÉ D'ART

Point d'aboutissement du traitement documentaire des collections (travail de l'ombre !) l'information du public est certainement l'activité la plus enrichissante : recherches bibliographiques dans nos fonds, utilisation de bases de données en ligne (Références, Pressed, catalogue du Sudoc), orientation des usagers vers les services compétents, bibliothèques universitaires, municipales, centres de documentations spécialisés, services de la compétence de la ville...

La mise en valeur d'un fonds encyclopédique nous permet ainsi de côtoyer un public très varié et exigeant. L'actualisation de l'information suppose un ancrage permanent dans le présent et concerne tous les domaines de la société.

La gestion des ressources continues au niveau du réseau favorise la maîtrise et la coordination des fonds. Les relations transversales entre les services génèrent ainsi un travail avec les collègues toujours bénéfique en terme de convivialité et de professionnalisme – réunions abonnements, formation à la recherche documentaire sur la presse, assistance permanente auprès des collègues gérant les périodiques dans les services...

Le signalement de nos collections reste cependant trop limité à un public fréquentant régulièrement les bibliothèques de l'agglomération nîmoise. Plusieurs pistes sont à explorer : animations ponctuelles autour d'un titre, un thème, un journaliste, un dessinateur de presse, diffusion d'informations sur notre site web, accueil et formation en direction de nos partenaires enseignants, étudiants, formateurs, éducateurs...

Notre abonnement au site « Vocale Presse » permet actuellement aux déficients visuels de consulter certains périodiques sur micro-ordinateur en grands caractères ou par synthèse vocale (*Le Monde, Libération, Le Figaro et Lire*). Deux revues en grands caractères sont également proposées au public : *Largevision* et *Mieux voir*. Des efforts restent à faire dans le domaine de la signalisation et l'accès aux services : équipement informatique adapté aux différentes formes de handicap, postes réservés, signalisation au sol et vocale facilitant les déplacements dans les bâtiments.

Vous est-il possible de faire de la veille documentaire sur les titres à paraître, sur l'actualité de l'édition scientifique ? Si oui, comment procédez-vous ?

PARIS-XII

Nous ne faisons aucune veille sur l'actua-

lité de l'édition scientifique à Paris-XII. Concernant les titres à paraître, je ne parlerais pas vraiment de veille. La veille documentaire sous-entend la mise en place d'un processus organisé sur deux axes que sont la collecte et le traitement de l'information et doit s'inscrire dans un cadre adapté à nos besoins et orientations spécifiques. Il suppose donc l'application d'une méthode raisonnée de recherche et de traitement que nous n'avons pas encore mise au point. Cependant, dans le cadre d'un plan de développement des collections qui arrive à son terme, la réflexion en cours doit aboutir à formaliser notre politique dans ce domaine. Le principal objectif concernant les périodiques est de compléter les têtes de collection pour les grands périodiques du droit et compléter les manquants dans nos titres lacunaires. Nous souhaiterions mettre en place une politique structurée d'acceptation des dons venant de particuliers, mais surtout d'autres bibliothèques (Euroback).
Pour l'heure, chaque année je demande aux éditeurs les plus importants de m'envoyer leur catalogue et nous regardons comment les nouveautés s'inscriraient dans notre fonds. Je classe également tout au long de l'année les spécimens envoyés à la bibliothèque comme publicité. Mais le prix des abonnements s'élève et le budget qui leur est alloué n'augmente pas… Alors peut-être que le sens à donner à la veille documentaire est de ne pas passer à côté d'une sortie INCONTOURNABLE sans laquelle notre fonds deviendrait « boîteux » ?

CARRÉ D'ART

Notre équipe n'assure pas de veille documentaire. En revanche, le service Doc-Info du Carré d'art effectue un vrai travail de documentation, principalement sur le fonds local : veille, dossiers documentaires, revue de presse professionnelle…

Vous est-il possible de réaliser des actions de promotion ou de diffusion particulières, à destination de vos lecteurs ?

PARIS-XII

Actuellement, nous limitons ce type d'informations à celles relatives aux nouveautés (titres, bases de données ou sites web) par un encart de format A4 disposé à côté des postes de consultation en salles, ainsi que par une brève sur l'intranet de la bibliothèque.
Nous organisons également des formations à l'attention des usagers sur les bases de données.

CARRÉ D'ART

Oui, bien sûr : mise en valeur d'un titre, de numéros spéciaux, hors séries ponctuellement. Mais nous manquons de mobilier adapté et l'espace disponible au Kiosque est limité.
L'annonce de nouveaux abonnements, numéros spéciaux, hors séries et autres manifestations sera peut-être possible sur le site web prochainement…

Comment décririez-vous le lecteur type qui consulte ou emprunte un périodique chez vous ?

PARIS-XII

Bien évidemment, le lecteur type est un étudiant de droit de Paris-XII. Il consulte régulièrement (48 %, 1 à 3 fois par semaine) nos périodiques et ses besoins sont satisfaits tant en matière de disciplines représentées, qu'en matière d'actualité ou de diversité des supports (pour 85 % des étudiants interrogés). Il est lui-même peu ou pas abonné à des titres de périodiques (85 %) et utilise fréquemment nos bases de données (56 % des étudiants interrogés dont 47 % d'entre eux sont de niveau M2 ou D).
Il est évident que si les périodiques étaient proposés au prêt, ils seraient empruntés. Néanmoins, les étudiants jouent très bien le jeu de la consultation sur place. Les demandes récurrentes se font généralement sur l'accès distant à nos bases de données. Nous pourrons bientôt répondre à cette attente avec un accès authentifié hors des murs de Paris-XII via un portail ; peut-être dès la rentrée prochaine.

CARRÉ D'ART

Le lecteur type n'existe pas dans une bibliothèque municipale ! Nous passons d'un prêt de *France-football* à une recherche pointue sur la revue *Esprit*, le temps d'un clic de souris !

Avez-vous déjà été confronté à une demande de lecteur particulièrement loufoque, ou difficile à traiter ?

PARIS-XII

« Loufoque » peut-être pas, mais parfois inopportune. Le cas par exemple d'un particulier qui cherche toute la jurisprudence et la réglementation relative à un sujet très pointu relevant plus des compétences d'un cabinet d'avocat que d'une BU de droit. Mais ces cas restent anecdotiques.
Des questions difficiles ? Oui, il y en a ! C'est pour cette raison que nous avons ouvert un bureau de renseignements bibliographiques à part entière en septembre 2005.

CARRÉ D'ART

Tout est possible ! La bibliothèque est un lieu balisé, ouvert, tout en garantissant respect et sécurité. Une partie de notre public est en grande demande de lien social…

Comment réagit votre public à l'augmentation de l'offre de périodiques électroniques ? Ce type de document a-t-il été intégré dans ses habitudes documentaires ?

PARIS-XII

Habituellement, l'idée du périodique électronique séduit notre public. Toutefois, l'analyse de sa pratique de consultation met en relief plusieurs écueils. Tout d'abord, devant le manque d'homogénéité dans l'interrogation des ressources, l'utilisation intuitive est un leurre et faute de formation, l'autoformation de l'usager nécessite d'être encadrée. C'est pour cette raison qu'en plus des supports sommaires en ligne, nous mettons à disposition du public en salles de lecture un mémento d'utilisation pour chaque base. Le deuxième écueil est le manque de lisibilité quant à l'antériorité et les délais de mise en ligne. Ces informations ne sont pas toujours limpides et accessibles, d'où le retranchement sur les collections papier pour une recherche sur les dates liminaires d'un titre.
36 % de nos usagers interrogés (lecteurs extérieurs, enseignants, chercheurs et étudiants confondus) disent consulter nos bases entre une à plusieurs fois par semaine et 76 % disent consulter entre un et six périodiques papiers à chacune de leur visite. Je n'ai pas calculé le degré de couverture de nos bases par rapport à nos titres papiers, mais ces chiffres montrent tout de même que la consultation en ligne n'est pas un réflexe généralisé, du moins en droit.

CARRÉ D'ART

La demande d'édition en ligne émane principalement du public universitaire, enseignant ou fréquentant assidûment l'espace Culture et multimédia, rôdé à la recherche en ligne. Intérêt et impatience bien sûr ! Nous réfléchissons à un annuaire de sites de presse en ligne, accessibles sur l'OPAC.

.../...

Le Carré d'art - Architecte : Norman Foster - Photo : Jean-François Dreuilhe

La prolifération de l'offre numérique a-t-elle, modifié la façon dont vous envisagez votre métier ?

PARIS-XII

Le numérique est dans la profession depuis plus longtemps que moi. Je ne conçois donc pas mon métier en dehors des impératifs qu'il impose.

CARRÉ D'ART

L'évolution technologique a ce côté stimulant de la remise en question professionnelle. Incertitudes, doutes, mais surtout désir d'améliorer la transmission de l'information, de veiller à n'exclure personne et d'aiguiser l'envie d'apprendre.

Comment voyez-vous votre service des périodiques dans 10 ans ?

PARIS-XII

S'il est permis de rêver, alors je me lance ! Le SCD de Paris-XII, et donc avec lui, le service des périodiques de la BU de droit, sera intégré dans un réseau de partage raisonné des ressources sous forme d'un partenariat documentaire à l'échelle nationale et internationale. L'économie d'une telle association lui permettra une redistribution du budget vers de nouvelles souscriptions indispensables et spécifiques à son site et à ses missions propres. Les abonnements électroniques (pour lesquels l'établissement sera propriétaire des archives sans surcoût d'abonnement) compléteront harmonieusement les collections papiers. Car dans dix ans, le service ne sera pas complètement virtuel...

CARRÉ D'ART

Nous aimerions nous diriger vers un fonctionnement moins cloisonné entre les services. On pourrait envisager le maintien d'un lieu aussi convivial que le Kiosque centré sur les quotidiens et les magazines, tout en aménageant un espace plus approprié à la recherche sur les ressources continues à proximité immédiate des documents de la bibliothèque Adultes, du département Patrimoine et de l'espace Culture et multimédia. Un espace de références et de recherche travaillant en collaboration avec le service Info-Doc équipé de la gestion électronique de documents mutualiserait ainsi les compétences et les moyens dont nous disposons. Le réseau informatique permettrait la consultation de la presse en ligne sur tous les postes publics

Au nom de nos lecteurs, merci d'avoir répondu à nos questions !

Propos recueillis par Josiane Faïta-Hugues et Laurent Piquemal

faita-hugues@abes.fr

piquemal@abes.fr

PARIS-XII

Nathalie Fabbris fabbris@univ-paris12.fr

✆ 01 56 72 61 02 61 13

CARRÉ D'ART

mediatheque.periodiques@ville-nimes.fr

Geneviève Painvin

et Marie-Hélène Ramackers

✆ 04 66 76 35 03 35 10

Carré d'art *- Bibliothèque – Benoît Lecoq, directeur*
✆ 04 66 76 35 02 ou 35 20 ou 35 24 35 10 Place de la Maison-Carrée 30033 NÎMES CEDEX 9

Université Paris-XII *– Pierre Carbone, directeur du service commun de la documentation*
✆ 01 45 17 70 02 70 32 61 avenue Général-de-Gaulle 94010 CRÉTEIL CEDEX

À l'IUFM de

Les centres de

Chaque site de l'IUFM* dispose d'un **centre de ressources documentaires (CRD)** fonctionnant en réseau sur l'académie. Ils sont regroupés au sein du service commun de documentation. Ils sont ouverts aux étudiants, professeurs-stagiaires et formateurs de l'IUFM.

Chaque CRD est doté d'un fonds documentaire essentiellement à vocation pédagogique, en accord avec les programmes scolaires, constitué de documents usuels, de livres et de revues en sciences de l'éducation, de documentaires sur supports variés (diapositives, cassettes vidéo, cédéroms, dvd...) concernant toutes les disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire, et de manuels scolaires. Les étudiants et les stagiaires peuvent ainsi à la fois parfaire leurs connaissances pour le concours et asseoir leur réflexion et l'analyse de leurs pratiques dans le cadre de la constitution de leur mémoire en deuxième année. Le prêt de documents variés leur permet d'utiliser des ressources pertinentes et récentes dans le cadre de leur pratique professionnelle au cours de leur formation.

L'IUFM dans son ensemble est abonné à **208 titres de périodiques.**

De nombreux abonnements sont communs et certains sont spécifiques à chaque site selon les formations dispensées ; ainsi la revue *Conseiller d'éducation* ne se trouve qu'à Nîmes. **La liste des abonnements** peut évoluer selon les demandes des usagers.

Les titres sont très variés, vont de **l'information générale** (presse nationale d'actualité et des revues du type *Le Monde de l'éducation, Sciences humaines, Cahiers pédagogiques...*) à **la didactique des disciplines** (*Aster, Petit X, Disdaskalia, Repères IREM et lettres, Cartable de Clio, Historiens et géographes, Études de linguistique appliquée, AILE, Actes de lecture...*) en passant par **la didactique générale** (*Spirale, Revue internationale d'éducation du Centre international d'études pédagogiques, Recherche et formation, Esquisse...*) et des revues spécialisées (*Bulletin officiel de l'éducation nationale, Journal des instituteurs, revue EPS, Ville-École-Intégration, Les Nouveaux dossiers de l'audiovisuel...*) sans oublier diverses parutions envoyées gracieusement par l'institution – Éducation nationale.

Montpellier
ressources documentaires

Toutes les revues peuvent être empruntées par les usagers au même titre que les autres documents. Les numéros de l'année en cours sont présentés dans les CRD, ceux des années précédentes sont archivés à proximité.
Les documentalistes proposent aux usagers des revues de sommaires ou des dépouillements de revues plus pointus. Leur souci est de travailler dans le sens d'une mutualisation accrue entre les centres et de rester en lien étroit avec les formateurs tant sur le plan de l'acquisition des ressources que sur celui du travail de collaboration pédagogique mené au sein des formations pour l'acquisition de compétences dans le cadre de la recherche documentaire.
En effet, ces compétences informationnelles sont aujourd'hui indispensables à l'étudiant mais surtout au futur enseignant qui veillera, quelle que soit la discipline, à faire acquérir à ses élèves des réflexes et des savoirs nécessaires au développement de l'esprit critique.

Mémofiches

L'IUFM est abonné aux mémofiches du CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) de Poitiers qui propose un dépouillement de revues pédagogiques très utilisées en établissement scolaire (primaire, collège et lycée) et correspondant aux besoins croissant en matière de dépouillement de titres de presse pour les activités de recherche documentaire – 16 500 notices par an, indexées avec le thesaurus de l'Éducation nationale ***Motbis 3.1***, pour 139 périodiques.
L'IUFM utilise le SIGB (système informatisé de gestion de bibliothèque) *BCDI* ; ce choix a été fait en rapport avec les formations dispensées et parce que cet outil est présent dans les écoles, collèges et lycées.

Dans le cadre de l'intégration des IUFM aux universités et dans la perspective d'une intégration au Système universitaire de documentation, l'IUFM se dotera d'un SIGB compatible (tout en gardant pour les formations, en parallèle BCDI).

Anne Coubès

Des revues très lues...
Cahiers philosophiques
Diversité
Dossiers de l'ingénierie éducative
Économie et management
Idées : la revue des sciences économiques et sociales
Médialog... (voir sur la une)

Professeur-documentaliste, Anne Coubès est responsable du service commun de la documentation de l'IUFM.
✆ 04 67 61 83 30 🗎 83 39
anne.coubes@montpellier.iufm

TRÉMA, la plus ancienne revue des IUFM

Créée dès les débuts de l'institut, en 1992, c'est la plus ancienne revue de recherche des IUFM. Elle a toujours visé à servir de lien entre réflexions scientifiques, recherches sur l'enseignement et formation des enseignants. Elle s'adresse aux formateurs de formation initiale et continue, étudiants et stagiaires en formation, enseignants des premier et second degrés, chercheurs sur les problèmes de l'enseignement et de la formation
Dirigée par Michèle Verdelhan, cette revue de recherche, sans chapelle théorique ou pédagogique, mais exigeante dans la qualité des contributions, présente des études didactiques alliées à des expériences pratiques, sur l'ensemble des domaines de l'enseignement et de la formation. Elle paraît deux fois par an. Chaque article fait l'objet, avant publication, d'une double expertise menée par un chercheur d'IUFM et un chercheur extérieur. Les numéros sont le plus souvent thématiques. Quelques-uns accueillent des mélanges.

TRÉMA – liste des numéros déjà parus (ou à paraître), commandes, abonnements, etc.
www.montpellier.iufm.fr (rubrique recherche)
michele.verdelhan@univ-montp3.fr

Dans un institut dont la vocation est la formation d'enseignants, les objectifs de formation orientent la politique documentaire générale déclinée en quatre axes prioritaires :
1 la formation des usagers – documentaires et disciplinaires ;
2 la politique d'acquisition – spécialisation des collections et actualité du fonds ;
3 la politique de réseau – conventions avec le réseau SCEREN-CNDP
4 la mise en œuvre de projets – réactualisation de systèmes documentaires, intégration des ressources dans l'ENT (espace numérique de travail) de l'IUFM, développement du CEDRHE (Centre d'études de documentation et de recherche en histoire de l'éducation). *Patrick Demougin*

Patrick Demougin, directeur de l'IUFM de l'académie de Montpellier
IUFM ✆ 04 67 61 83 00 & 83 06 🗎 83 10
2 place Marcel-Godechot BP 4152 - 34092 MONTPELLIER CEDEX 5

* L'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de l'académie de Montpellier, créé en septembre 1991, est un établissement public d'enseignement supérieur, placé sous la tutelle du MENESR (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche). L'IUFM est rattaché par convention aux quatre universités de l'académie (Montpellier-I, Montpellier-II, Montpellier-III et université de Perpignan). Une convention spéciale a été passée avec le centre universitaire de formation et de recherche de Nîmes. Composé de cinq sites de formation (Carcassonne, Nîmes, Mende, Montpellier et Perpignan), il forme 3 500 étudiants et stagiaires. La première année est consacrée à la préparation des concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), professeurs des lycées et collèges (CAPES, CAPET, CAPLP, CAPEPS, CAFEP) dans des disciplines très variées et des conseillers principaux. La deuxième année consiste à former les professeurs stagiaires du 1er et 2nd degrés qui ont été reçus au concours.
L'institut est également chargé de la formation continue des enseignants titulaires du 1er et 2nd degrés.
Il contribue au développement de la recherche en éducation et formation grâce à l'implication de ses trois équipes de recherche universitaires et de ses enseignants-chercheurs.
Enfin, l'IUFM a mis en place des conventions de partenariat avec plusieurs établissements d'enseignements supérieurs à l'étranger afin de favoriser la mobilité des professeurs stagiaires et formateurs.

Pleins feux sur… l'EFA

L'École française d'Athènes

Au cœur du réseau documentaire archéologique, pôle d'excellence en archéologie grecque, la bibliothèque de l'EFA, l'École française d'Athènes, est aussi un centre d'études pour la Grèce byzantine, pour la Grèce moderne et pour les Balkans.

Parvenir à la bibliothèque de l'EFA est le résultat de quelques efforts. Nichée au pied du Lycabette, l'École française d'Athènes impose à ses visiteurs une ascension assez marquée sur les trottoirs incertains d'Athènes. On en savoure d'autant plus le réconfort du jardin superbe sur lequel ouvre la grille d'entrée. Cap sur le palmier central au bout de l'allée, puis quart de tour à droite, les marches de marbre vous mènent vers la terrasse de l'école. Le bâtiment, construit en 1846, a fière allure. Le corps principal est la bibliothèque, ceinte à droite par le bâtiment de la direction, à gauche par celui des bureaux des membres de l'école. Pas de salles de classes, pas de bâtiment de cours, puisque cette école accueille des étudiants et chercheurs déjà suffisamment instruits pour n'avoir qu'à poursuivre leur thèse ou leurs recherches.

Rêve pour un chercheur

Imaginez une bibliothèque universitaire de haut niveau où le catalogue est le reflet exact de ce que vous trouverez sous vos yeux et en libre accès. Un rêve pour un chercheur que de pouvoir trouver avec certitude la revue ou le livre repérés sur le catalogue en ligne et de savoir qu'une fois dans les murs de l'École française d'Athènes, il n'aura qu'à tendre la main vers un rayonnage pour le saisir sans plus attendre. Voilà déjà une bonne raison de se déplacer à Athènes pour beaucoup d'historiens de la Grèce antique, byzantine ou moderne. Étant donné la spécialisation des fonds, le niveau recherche des documents proposés et sa capacité d'accueil limitée à 58 places, la bibliothèque réserve son accès aux étudiants inscrits en cycle doctoral, aux titulaires d'un doctorat, aux chercheurs et enseignants des universités, ainsi, bien sûr, qu'aux membres des services archéologiques grecs et aux membres des écoles archéologiques étrangères.

Cette bibliothèque française accueille des visiteurs principalement grecs et français, comme en témoignent les cartes de lecteur et le règlement bilingues. Mais si français et grec représentent les langues les plus fréquemment entendues dans les salles, on y entend aussi toutes les langues européennes, espagnol, allemand, italien, anglais, néerlandais, ainsi que bien des langues slaves ou d'Europe centrale… Les échanges internationaux comptent d'ailleurs pour une bonne part dans l'accroissement des collections (39 % des périodiques et 22 % des monographies en 2005). Près de 300 titres de périodiques et environ 300 monographies parviennent à l'école grâce à ses relations avec plus de 300 institutions dont un cinquième en France, un dixième en Grèce et le reste dans 40 autres pays. Il faut rappeler que l'École française d'Athènes a une politique éditoriale ambitieuse avec la publication du *Bulletin de correspondance hellénique*, de nombreuses monographies et actes de colloque. Les achats sont aussi cosmopolites ; en 2005, pour les monographies, 16 % des commandes ont été faites en France, 27 % en Grande-Bretagne, 21 % en Italie, 15 % en Allemagne et 11 % aux États-Unis.

Archives manuscrites, estampages d'inscriptions & trains de reliure

La bibliothèque compte aujourd'hui 90 000 volumes dont plus de 1 650 titres de périodiques. Elle couvre tous les domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art du monde grec, de la préhistoire à l'époque moderne en passant par la Grèce byzantine. Outre l'archéologie de la Grèce, du bassin méditerranéen et de la mer Noire, celle de la France et des pays slaves est aussi bien représentée. Un fonds est consacrée à la Grèce moderne et aux Balkans. La bibliothèque abrite également des archives manuscrites qui concernent, pour l'essentiel, l'activité scientifique de l'EFA depuis sa création, que ce soit en Grèce, en Turquie, à Chypre ou en Albanie. Ces dernières réunissent carnets de fouilles et rapports, ainsi que 9 000 estampages d'inscriptions. La planothèque (environ 36 000 documents) et la photothèque (plus de 550 000 clichés) se trouvent dans un autre bâtiment, à proximité du service des publications. Bibliothèque de conservation, elle s'efforce de protéger au mieux ses collections soumises à l'épreuve de la chaleur, de la poussière soulevée par la sécheresse et au fait que les fenêtres restent ouvertes la plupart du temps pour ménager une ventilation rafraîchissante. Des rayonnages *compactus* sont un atout dans ce projet puisqu'ils permettent de protéger les collections de la lumière et de la poussière tout en assurant un gain de place appréciable. D'autre part, le nettoyage des salles et des rayonnages est quotidien. La reliure est appliquée systématiquement aux périodiques en fascicules et les ouvrages ont, selon le goût du personnel préposé à la préparation des trains de reliure, des dos agréablement variés en couleur avec pièce de titres en cuir. La profession de la reliure est, à Athènes, florissante, surtout dans le quartier de l'école qui est aussi celui de l'université. Enfin, sur place, étant donné l'importance du patrimoine, un personnel qualifié assure les opérations de restauration légère et les opérations de conservation préventive sur les cas les plus graves. L'école possède 4 000 ouvrages dits de réserve, exceptionnellement en accès indirect, allant du récit du voyage de Tournefort aux grands *in folios* contenant les remarquables photographies de Fred Boissonnas. Pour ces ouvrages, une réserve fonctionnelle est en cours d'aménagement dans les sous-sols du bâtiment.

Comment vit une bibliothèque exposée à un été brûlant de mai à septembre ? En ouvrant tôt (le matin, dès 9 heures, le public est accueilli) et tard le soir, avec la fermeture à 20 heures. Les membres de l'école et les boursiers de chaque mois ainsi que les hôtes de l'école bénéficient de la fraîcheur nocturne puisque les salles leur restent ouvertes à toute heure du jour et de la nuit. Deux salles sur quatre ainsi que les bureaux du personnel sont climatisés. Comme à la Bibliothèque nationale, il est attribué à chaque lecteur, en fonction de ses recherches, une place numérotée dans la salle classique ou byzantine ou dans une des deux salles de périodiques.

Bibliothèque de l'EFA : salle classique - Août 2006
Crédit photo : Philippe Collet philippe.collet@efa.fr

Catalogue grec cet automne

La bibliothèque de l'EFA, traditionnelle dans ses bâtiments, est résolument tournée vers l'avenir, avec un catalogue en ligne depuis www.efa.gr et l'adjonction de son catalogue grec (6 000 notices) à l'automne 2006, grâce à l'installation d'une version en unicode du système de gestion de bibliothèque. L'intégration au Système universitaire de documentation, le Sudoc, intégration effective en juin 2006, permettra en outre un accès en translittération à ces documents grecs, dont, souvent, l'EFA est la seule détentrice dans le réseau universitaire français. La numérisation des archives manuscrites, au moins pour les carnets de fouilles, devrait assurer une conservation à long terme de ces documents fragiles et irremplaçables pour l'archéologie. La documentation électronique est assurée par l'accès à Internet depuis tous les postes de consultation du catalogue, la mention des liens aux éditions électroniques de périodiques dans chaque notice concernée (4 630 notices en 2005) ; en outre, le portail de la bibliothèque indique les ressources électroniques payantes auxquelles a souscrit la bibliothèque : *l'Année philologique, Thesaurus linguae graecae, Brepolis latin, Dyabola.* Des bases de données sont aussi consultables sur cédérom – *Bibliographie papyrologique, Byzantinische Zeitschrift : Bibliographie, Gnomon Bibliographische Datenbank…* La bibliothèque a des moyens en acquisitions avec le même niveau relatif d'année en année ; les moyens en personnel tendent à régresser. Dotée de six postes budgétaires, dont un réparti entre deux vacataires à mi-temps, elle offre 55 heures d'ouverture par semaine.
Avec ses 1 372 lecteurs inscrits en 2005, ses 8 147 visites de lecteurs répartis sur 250 jours en 2005, ses 560 m², la bibliothèque de l'École française d'Athènes est un lieu bourdonnant sous le chant des cigales.

Catherine Pottet-De Boel
catherine.pottet-deboel@efa.fr

Catherine Pottet-De Boel, directrice de la bibliothèque de l'École française d'Athènes
EFA www.efa.gr bibliotheque@efa.gr ✆ 00 33 210 36 79 911 ou 916 ou 998
00 30 210 36 32 101 Didotou 6 - 106 80 ATHÈNES GRÈCE

Chiffres-clés du Sudoc

État de la base

La base au 1er octobre

7 429 055 notices bibliographiques localisées

1 560 072 notices d'autorité

21 921 916 localisations

État de l'activité

Activité pendant le trimestre…

du 1er juillet

au 30 septembre

323 735 connexions professionnelles

3 203 891 recherches publiques

35 569 demandes de prêts entre bibliothèques - **27 877** demandes satisfaites

Cf. Stéphane Rey, administrateur de « Webstats », la base de statistiques du Sudoc

webstats@abes.fr

Actu

Lu

Juin 2006
Dans ***Le Mensuel de l'Université***
« De fait, en 2006, on peut compter **7 universités numériques thématiques** (UNT) dans les domaines de la médecine (UMVF), du juridique (UNJF), de l'ingénierie et de la technologie (UNIT), de l'économie et de la gestion (AUNEGE), du développement durable (UVED), des humanités (UOH), des sciences fondamentales (UEL). C'est également **11 universités numériques en région** (UNR) destinées à généraliser les usages du numérique pour tous les étudiants et pour toutes les formations [1]. » Jean-Paul Pinte, enseignant-chercheur à l'Université catholique de Lille

15 Juin 2006
Dans ***La lettre Livres Hebdo***
« Je demeure persuadé que, quand Internet aura atteint sa maturité, le support papier aura gardé sa place et que, de surcroît, des opportunités insoupçonnées se seront offertes à notre métier d'éditeur. » Vincent Montagne, *Média-Participations*

24 août 2006
Dans le ***JO – Journal officiel*** n° 195
L'arrêté relatif aux **thèses**.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENS0602085A Extraits
« TITRE Ier DISPOSITIONS GÉNÉRALES
Article 1
Le candidat engagé dans la préparation d'une thèse de doctorat dépose celle-ci trois semaines avant la soutenance, soit sur support papier, soit sous forme électronique, au service chargé du doctorat de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel celle-ci s'effectue.[…]
TITRE II
DÉPÔT SUR SUPPORT PAPIER […]
Article 6
Le service chargé du doctorat assure la transmission des deux exemplaires et du bordereau au service commun de la documentation ou au service interétablissements de coopération documentaire ou à la bibliothèque, qui :
- signale la thèse dans le catalogue collectif de l'enseignement supérieur (Système universitaire de documentation ou Sudoc) et dans le catalogue de l'établissement ;
- conserve un exemplaire et, sauf dans le cas d'une clause de confidentialité, en assure la communication ;
- adresse le second exemplaire à l'un des ateliers nationaux de reproduction, sous réserve des autorisations mentionnées à l'article 5.
[…]

TITRE III DÉPÔT
SOUS FORME ÉLECTRONIQUE
Article 8
Dans le cas d'un dépôt sous forme électronique, le doctorant :
- fournit sa thèse sous forme numérique selon les prescriptions de l'établissement de soutenance. Il fournit en outre des exemplaires sur support papier destinés aux membres du jury lorsque l'établissement n'assure pas lui-même l'impression de la thèse à partir du support numérique ;
- complète, avec le concours du service chargé du doctorat et du service commun de la documentation ou du service interétablissements de coopération documentaire ou de la bibliothèque, un bordereau électronique comprenant notamment les métadonnées nécessaires à la description, la gestion, la diffusion et l'archivage de la thèse, conformes à la recommandation nationale TEF (thèses électroniques françaises).
Article 9
Si le jury a demandé l'introduction de corrections dans la thèse, le nouveau docteur dispose d'un délai de trois mois pour déposer sa thèse corrigée sous forme électronique, dans les conditions précisées à l'article 8.
Article 10
L'établissement de soutenance procède au dépôt de la version validée de la thèse dans ses formats de diffusion et d'archivage, ainsi que du bordereau électronique, dans l'application nationale Star, gérée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), qui assure les fonctions suivantes :
- enregistrement du dépôt de la version de diffusion et de la version d'archivage de la thèse ainsi que de ses métadonnées ;
- signalement dans le catalogue et le portail Sudoc ;
- attribution d'un identifiant permanent ;
- envoi de la version d'archivage, y compris dans le cas d'une thèse non diffusable, au Centre informatique national de l'enseignement supérieur ;
- le cas échéant, à la demande de l'établissement, envoi des métadonnées ou de la version de diffusion de la thèse vers les sites désignés par celui-ci.
Article 11
Sauf dans le cas d'une clause de confidentialité, l'établissement de soutenance assure en son sein l'accès à la thèse. La mise en ligne de la thèse sur la toile est subordonnée à l'autorisation du nouveau docteur sous réserve de l'absence de clauses de confidentialité… »

L'ABES en Suisse

25 Juillet 2006

RERO, le « Réseau romand », est le réseau documentaire de Suisse occidentale ; il gère un catalogue collectif de plus de 200 bibliothèques. Une délégation – Martine Brunet, Serge Genot, Anne-Laurence Mennessier et Mireille Teissèdre – a accompagné Raymond Bérard, le directeur de l'ABES, à Martigny, le 25 juillet dernier, pour y rencontrer la directrice de RERO, Marylène Micheloud, et les deux directeurs adjoints, Romaine Valterio, responsable du groupe de compétences Bibliothèques, et Gianni Pante, responsable du groupe de compétences Informatiques.
Après une présentation de RERO, plusieurs points ont été évoqués :
- les missions,
- la structure organisationnelle du réseau,
- les catalogues,
- les services et prestations,
- les projets.

Les similitudes entre les deux organismes rendent envisageables des collaborations fructueuses.

La direction RERO en a expliqué l'organisation interne et, en particulier, le partage des tâches et compétences entre les informaticiens et les bibliothécaires.
Son accord passé avec *Google Scholar* a permis au *Réseau romand* de faire un bilan après quelques mois de fonctionnement.
Ont été évoquées également les questions d'architecture technique et les modalités d'hébergement des serveurs – relations avec les prestataires, coûts, etc.
Il a été prévu, entre autres
- des rencontres régulières, entre l'ABES et RERO, pour faire le point sur les projets des uns et des autres,
- l'accueil réciproque de collaborateurs,
- des tests d'outils,
- l'étude de la faisabilité d'échanges de données…

Ces échanges – de l'été 2006 et ceux à venir… – indiquent toute la volonté d'ouverture du Système universitaire de documentation vers les pays francophones.
Et RERO a accepté, avec plaisir, la proposition du directeur de l'ABES d'une collaboration à un prochain numéro d'*Arabesques.*

RERO www.rero.ch ✆ 4127 721 8585 4127 721 8586
Avenue de la Gare 45 CH 1920 MARTIGNY

Une semaine numérique

Du 18 au 22 septembre

La ***Semaine du document numérique***

La semaine francophone du document numérique s'est tenue, pour cette édition annuelle, en Suisse, à l'Université de Fribourg.
http://diuf.unifr.ch/event/sdn06/

Agenda Octobre

Du lundi 2 au vendredi 6

L'INRIA à Amboise

Thème de l'IST'2006 : ***Pérenniser le document numérique***
Tous les deux ans, l'INRIA organise, avec le patronage de l'ADBS et de la DGES du MENESR, un cours d'une semaine sur « l'IST et l'informatique ».
Ce séminaire s'adresse à tous les professionnels de l'information, bibliothécaires, documentalistes et archivistes qui doivent gérer, organiser et préserver des documents numériques.
http://www.inria.fr/actualites/colloques/2006/ist06/
ADBS - Association des professionnels de l'information
DGES - Direction générale de l'enseignement supérieur
INRIA - Institut national de la recherche en informatique et automatique
MENESR - Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Jeudi 12

STAR à Montpellier

Après la période d'expérimentation, l'ABES présente, aux acteurs (services de scolarité, écoles doctorales, SCD, CRI…) des établissements volontaires, le fonctionnement de cette nouvelle application pour le dépôt, le signalement et l'archivage des thèses sous forme électronique : STAR – Signalement des thèses, archivage et recherche.

Agenda

Novembre

Mardi 7

Colloque franco-letton

à la Bibliothèque nationale de France
La naissance d'une bibliothèque nationale franco-lettone
http://www.russie.net/europe-centrale/article266.html
BNF - Site François-Mitterrand dans le petit auditorium

Du lundi 13 au vendredi 17

Solidarité à l'université

6e semaine de la coopération et de la solidarité internationales à l'université
Voir p. 23 & 25 dans le n° 43 d'*Arabesques* daté juillet - août - septembre 2006

Du mardi 14 au jeudi 16

IDATE 2006

DigiWorld Summit 2006 28th IDATE international conference : *Mobile – Broadband – Media*
Shift to the Net-based Competition!
Les Journées internationales de l'IDATE se sont imposées au fil des ans comme les rencontres incontournables pour l'ensemble des acteurs du haut débit, des mobiles et des médias.
Institut de l'audiovisuel
et des télécommunications en Europe
IDATE www.idate.org info@idate.org
✆ 04 67 14 44 44 44 00
BP 4167 - 34092 MONTPELLIER CEDEX 5

Du mardi 28 au jeudi 30

Online à Londres

Online Information is a 3 day international exhibition and conference addressing online content and information management solutions.
http://www.online-information.co.uk/index.html
Online Information 2006
Olympia Grand Hall. London UK

Décembre

Le 2 et le 11

Concours de thèses avec le soutien du MENESR

10e édition du prix *Le Monde de la recherche*

Initié en 1997 par le magazine *Le Monde de l'éducation*, le prix *Le Monde de la recherche* fêtera ses 10 ans en mars prochain ; une occasion de célébrer la recherche et l'édition scientifique. Depuis dix ans, ce concours de thèses, soutenu par la fondation Charles-Léopold-Mayer, la fondation Evens et le MENESR, s'est donné pour but de valoriser et diffuser les travaux de jeunes chercheurs francophones susceptibles d'influencer notre environnement scientifique, économique, social et/ou artistique. Chaque année, à l'issue d'une sélection en deux étapes présidée par le philosophe Edgar Morin, il est offert à cinq docteurs, récemment diplômés, la possibilité de publier un essai – version remaniée de leur thèse – dans la collection du Monde « Partage du savoir » aux Presses universitaires de France. Depuis deux ans, ce concours s'adresse également aux sciences exactes. À l'heure des bilans, cette opération de mise à disposition du plus grand nombre des travaux universitaires peut s'enorgueillir d'une base de données de 3 500 thèses et de la publication, à ce jour, de 40 ouvrages. Pour sa dixième édition, le prix *Le Monde de la recherche* est ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse en sciences humaines et sociales entre le 31 octobre 2005 et le 2 décembre 2006 ; leurs dossiers devront être envoyés avant le 11 décembre 2006. Pour les docteurs en sciences de la vie, de la matière et de la technologie ayant soutenu leur thèse entre le 31 octobre 2005 et le 25 février 2007, les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 6 mars 2007. *J. C.*

✆ 01 57 28 38 17 38 12
mondeprix@lemonde.fr
www.lemonde.fr/mde/prix

Au Salon du livre de Paris, le 17 mars dernier, ont été dévoilés les noms des cinq lauréats « sciences humaines et sociales» de l'édition 2006 du prix *Le Monde de la recherche.* Ces travaux seront disponibles en librairies en janvier 2007.

- *Sociologie de l'accouchement* - Béatrice Jacques - à Bordeaux-II, sous la direction de François Dubet
- *Le monde des courtisans : la haute-noblesse et le cérémonial royal aux XVIIe et XVIIIe siècles* - Frédérique Leferme - à Paris-I, sous la direction de Daniel Roche
- *Les policiers municipaux : les ambivalences d'une profession* - Virginie Malochet - à Bordeaux-II, sous la direction de François Dubet
- *Anthropologie d'une économie souterraine. Le « bizness » dans une cité HLM : nouvelles figures de la norme et de la déviance économique* - Nasser Tafferant - à Paris-V, sous la direction de Dominique Desjeux
- *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe* - Cécile Van de Velde - à l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Serge Paugam

Arabesques ISSN 1269-0589
Direction de la rédaction : Sylvette Salvit salvit@abes.fr
Comité de rédaction
A. Bretagnolle - J. Faïta-Hugues - C. Fleury - I. Mauger - L. Piquemal - S. Salvit
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ABES ✆ 04 67 54 84 10 04 67 54 84 14 http://www.abes.fr
Directeur de la publication
Raymond Bérard
BP 84308
227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala
34193 MONTPELLIER CEDEX 5

ARCEAUX 49 - IMPRIMERIE - Tél 04 99 23 25 20 - Réf. 5884